

Enjeux du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays du Mans

Insee Dossier Pays de la Loire
n° 8

Janvier 2022



Coordination

Direction régionale de l'Insee des Pays de la Loire

Directeur de la publication

Arnaud Degorre

Rédaction en chef

Anne-Gaël Mocaër

Contributeurs

Isabelle Delhomme (Insee)

Cyril Hervy (Insee)

Pays du Mans

Secrétariat de rédaction

Mathilde Paul

Bureau de presse

02 40 41 75 89

Éditeur

Insee national de la statistique et des études économiques

www.insee.fr

Soutiens financiers

Région Pays de la Loire - Fonds régional d'études stratégiques (FRES)

Dotations générales de décentralisation (DGD) documents d'urbanisme



Avant-propos

Ce dossier vise à établir un diagnostic pour nourrir les débats de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays du Mans. Il met en évidence un territoire doté d'atouts mais qui devra faire face à des défis dans les années à venir, notamment en matière d'économie et d'évolution de la population mais aussi sur les sujets d'aménagement et d'équilibre du territoire, pour s'inscrire dans les transitions énergétiques, démographiques et climatiques.

Les SCoT apportent un cadre de référence pour établir une stratégie territoriale, avec une visée au long cours. Articulés aux Plans Climat Air Énergie, l'objectif de tels schémas est d'atteindre un équilibre entre l'organisation de l'espace, l'urbanisme, l'habitat, les mobilités, le développement économique, l'aménagement commercial, l'énergie, la protection de l'environnement, de la biodiversité. Les SCoT sont ainsi des documents d'urbanisme pivots entre la planification régionale et locale.

Les évolutions institutionnelles liées notamment à la réforme territoriale ont conduit le Pays du Mans à réviser le schéma approuvé en 2014 et à engager l'élaboration d'un nouveau SCoT. Le périmètre a été étendu à la communauté de communes du Gesnois Bilurien en avril 2018, puis à celle de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé le 30 novembre 2021. Ainsi, au 1^{er} janvier 2022, le territoire du SCoT du Pays du Mans couvre dorénavant au sein de ses 92 communes et 6 intercommunalités des problématiques diverses dans une complémentarité ville-campagne.

Cette étude est le fruit d'un partenariat entre le Syndicat Mixte du Pays du Mans et la Direction régionale de l'Insee des Pays de la Loire. Elle vise à décrire les caractéristiques sociodémographiques et économiques du territoire, et met en avant les enjeux pour les 20 années à venir. Dix thématiques sont développées, elles traitent des questions démographiques et économiques, des conditions de vie et de l'organisation du territoire.

Dans l'établissement concerté de ce diagnostic territorial, le Syndicat mixte du Pays du Mans et la Direction régionale de l'Insee des Pays de la Loire espèrent apporter auprès des acteurs publics des clefs de lecture, propices pour questionner le devenir des espaces et tracer les lignes directrices d'un futur projet d'aménagement stratégique pour le Pays du Mans.

Le Président
du Syndicat Mixte du Pays du Mans

Stéphane LE FOLL

Le Directeur régional de l'Insee
des Pays de la Loire

Arnaud DEGORRE

Sommaire

Synthèse	6
Démographie	9
Logement	13
Revenus, pauvreté et niveau de vie	16
Déplacements domicile-travail	18
Équipements et services	20
Santé	22
Enseignement	24
Économie	27
Industrie	31
Marché du travail	33
Méthodologie et définitions – Pour en savoir plus	34

Le SCoT du Pays du Mans, un territoire avec des défis à relever

Au 1^{er} janvier 2018, 313 400 habitants résident au sein du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays du Mans, soit 55 % de la population sarthoise. Le SCoT s'étend sur 1 610 km² et regroupe 92 communes au sein de 6 intercommunalités : Le Mans Métropole, Le Gesnois Bilurien, Maine Cœur de Sarthe, l'Orée de Bercé Belinois, le Sud Est Manceau et depuis le 30 novembre 2021, la Champagne Conlinoise et Pays de Sillé (4CPS). Au cœur de ce territoire, à la fois proche de Paris, point de passage vers l'Ouest et au centre d'une étoile ferroviaire et autoroutière, la ville du Mans en est le centre de gravité. La révision du SCoT lancée en février 2019 et son extension à la 4CPS, conduit à regarder les dynamiques de son nouveau périmètre, au regard de cinq autres territoires de SCoT comparables qui constituent le référentiel de l'étude ► **encadré** et à en identifier les enjeux.

Une croissance démographique modérée mettant en avant le défi de l'attractivité

Avec une densité de 193 habitants par km², le SCoT du Pays du Mans est moins densément peuplé que les SCoT de référence (251 habitants par km² en moyenne). La population augmente de 0,08 % par an en moyenne, moins vite que celle du référentiel (+ 0,40 %). La croissance de la population ralentit par rapport à la période 2008-2013 dans l'ensemble des intercommunalités du SCoT à l'exception de la 4CPS, qui perd des habitants entre 2013 et 2018.

Spécificité du SCoT, le nombre d'habitants le quittant est plus élevé que celui des arrivées. La croissance démographique repose essentiellement sur le solde naturel, qui progresse de 0,3 % par an depuis 2013. Parallèlement, la fécondité diminue dans la Sarthe, de manière un peu plus nette qu'au niveau national. Si les tendances démographiques récentes se poursuivaient, la population du SCoT augmenterait de 0,2 % chaque année entre 2013 et 2040 et atteindrait 325 000 personnes ► **Méthodologie et définitions**. Ce scénario élaboré à partir du recensement 2013 peut être considéré comme optimiste au regard des évolutions constatées entre 2013 et 2018. Toutefois, si le contexte évoluait, notamment avec le développement du télétravail et l'arrivée de Franciliens sur le territoire, les arrivées d'habitants pourraient compenser les départs. Dans cette hypothèse volontariste, 340 000 personnes résideraient au sein du SCoT du Pays du Mans en 2040.

Un manque d'attractivité pour les étudiants, mais un territoire accueillant pour les 35 à 39 ans

Les départs des jeunes de 18 à 34 ans sont plus nombreux que les arrivées. Ainsi, entre 2017 et 2018, le solde des flux migratoires des 18-34 ans baisse de 0,5 %, alors qu'il augmente de 4,2 % dans le référentiel. La présence d'universités de plus grande taille dans les communes du référentiel explique notamment une population étudiante plus nombreuse. Les jeunes sont aussi plus sujets aux mobilités, en raison des études supérieures ou de leur démarrage dans la vie professionnelle. Attirer des étudiants et des jeunes actifs est un véritable enjeu pour le SCoT. Faire venir les jeunes diplômés permettra aussi de maintenir les équilibres générationnels face à la tendance générale de vieillissement de la population.

À partir de 35 ans, les arrivées sont plus nombreuses que les départs. Ainsi, entre 35 et 39 ans, le solde des flux migratoires de la population de cette tranche d'âge augmente de 0,2 %.

Les nouveaux arrivants viennent du reste de la Sarthe (30 %), d'Île-de-France (13 %) et des départements limitrophes. En 2018, 49 % des arrivants sont des actifs occupés ayant un emploi. Parmi eux, 75 % travaillent au sein du SCoT du Pays du Mans. À partir de 75 ans, les départs deviennent de nouveau plus nombreux que dans le référentiel : 0,3 %, contre - 0,1 %. À la retraite, les départs des personnes âgées de 75 ans ou plus se font pour moitié vers d'autres communes sarthoises et pour 11 % d'entre eux vers des départements du littoral : en Loire-Atlantique, dans le Morbihan et en Vendée.

Vers une limitation du départ des étudiants par la diversification du pôle universitaire ?

À la rentrée scolaire 2018, 790 jeunes sur les 2 400 néo-bacheliers résidant jusqu'alors dans le SCoT, se sont inscrits dans un établissement situé hors de celui-ci à l'occasion de leur première année d'études supérieures. Une partie de ces étudiants suit néanmoins sa première année sur le campus du Mans qui dispose d'une antenne de l'Université d'Angers pour la filière « pluri santé », en l'absence de faculté de médecine. Un tiers de ces néo-bacheliers s'inscrivent à Angers et 11 % à Nantes. Les filières « Psychologie, Sciences cognitives » et « Sciences de l'information et de la communication », proposées dans quatre des cinq SCoT du référentiel, ne sont pas présentes dans le SCoT du Pays du Mans. À l'inverse, les filières « Physique-Chimie » et « Mécanique-génie mécanique-ingénierie mécanique » sont surreprésentées dans le SCoT du Pays du Mans par rapport au référentiel, en relation avec le pôle d'excellence en acoustique de l'université du Mans et la spécialisation industrielle du territoire. Une réflexion autour des filières proposées par l'Université, notamment de santé, pourrait répondre à la double question de l'attractivité du Mans pour les étudiants et du déficit du SCoT en équipements de santé.

Un territoire bien équipé en services mais des difficultés d'accès aux soins

Davantage doté en équipements que le référentiel, le SCoT du Pays du Mans possède en moyenne 25 équipements par

commune. Les services de proximité sont notamment plus présents dans les communes du SCoT que dans le référentiel.

Toutefois, des manques subsistent dans certains domaines. Ainsi, la part de la population desservie par les équipements de santé et d'éducation y est plus faible que dans le référentiel. La communauté de communes (CC) du Gesnois Bilurien et la 4CPS sont les intercommunalités où la population est la plus éloignée des services de santé. Sur ces territoires, certaines communes ont des temps d'accès moyen en voiture aux services de santé supérieurs à 13 minutes, contre 5 minutes en moyenne sur l'ensemble du SCoT. En outre, l'indicateur d'**accessibilité potentielle localisée** révèle un déficit de médecins généralistes. Ainsi, dans le SCoT du Pays du Mans, 24 % des communes sont considérées comme sous-dotées en médecins généralistes, soit 11 % de la population du SCoT. Dans les SCoT de référence, 13 % des communes le sont (2 % de la population). La poursuite d'implantations de maisons de santé et du développement de la télé-médecine font partie des leviers de l'amélioration de l'accès aux soins déjà engagés par les élus locaux.

Une concentration des lycées dans l'agglomération mancelle

Dans l'enseignement, l'accessibilité aux équipements est contrastée. Les écoles maternelles et élémentaires et les collèges sont présents sur l'ensemble du territoire. En revanche, les lycées se concentrent sur Le Mans Métropole, augmentant ainsi les temps d'accès pour les lycéens, notamment ceux des CC du Gesnois Bilurien et du Maine Cœur de Sarthe. Certaines communes situées au nord-est du SCoT ont des temps d'accès théoriques en voiture supérieurs à 32 minutes. Seul un lycée est situé en dehors de l'intercommunalité du Mans Métropole, dans la CC de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé (hors lycées agricoles).

L'accès aux lycées, en particulier dans les territoires ruraux, est un enjeu majeur pour l'accès à la formation et l'égalité des territoires.

Vers le développement d'une politique de mobilité pour réduire les déplacements en voiture ?

L'aire d'attraction du Mans concentre 97 % de la population du SCoT et met ainsi en évidence son organisation autour du pôle urbain manceau. Le pôle attire cependant des actifs au-delà du contour du SCoT

notamment au nord et au sud-ouest. Le SCoT est caractérisé par la présence d'un réseau de tramway et de bus à haut niveau de service au sein du Mans Métropole ainsi que d'infrastructures ferroviaires et autoroutières. Pour se rendre à leur travail, les habitants du SCoT sont 75 % à utiliser la voiture et 11 % les transports en commun. Les cadres ont plus recours aux transports en commun dans le SCoT. À l'inverse, les ouvriers utilisent plus la voiture que dans le référentiel. Le transport de charges encombrantes (tenues et matériel de travail), les horaires décalés, leur lieu d'emploi pas toujours fixe sont autant de facteurs qui peuvent expliquer leur usage plus fréquent de la voiture.

Un équilibre territorial à trouver pour limiter les inégalités sociales

Dans le SCoT, le niveau de vie médian est légèrement inférieur à celui du référentiel : 1 780 euros par mois dans le SCoT, contre 1 830 euros par mois dans le référentiel. La population est légèrement plus touchée par la pauvreté au sein du SCoT du Pays du Mans où 14,4 % de la population est en situation de pauvreté, contre 13,9 % dans le référentiel en 2018. La différence est plus marquée avec les Pays de la Loire car le SCoT se situe dans la région où le taux de pauvreté est le plus faible (10,8 %). Cependant, des disparités existent entre les territoires du SCoT. Le taux de pauvreté au Mans Métropole est de 17,7 % alors qu'il se situe entre 7 % et 12 % dans les autres intercommunalités du SCoT. L'habitat social est plus présent dans le cœur du territoire, comme en général dans les agglomérations, toutefois il l'est moins que dans le référentiel. Les locataires HLM sont moins nombreux (18 % dans le SCoT, contre 21 % dans le référentiel). Les populations en situation de pauvreté trouvent ainsi dans le parc privé des logements à loyers modérés qui leur permettent de se loger.

En matière de catégorie socioprofessionnelle, ouvriers et employés sont davantage présents au sein du SCoT : en 2018, ils sont 23 %, contre 20 % dans le référentiel pour les ouvriers et 30 %, contre 28 % dans le référentiel pour les employés. De fait, la population y est moins diplômée. En 2018, 15 % de la population âgée de 15 ans ou plus n'a aucun diplôme et 28 % détient un CAP ou BEP, contre respectivement 13 % et 22 % dans le référentiel. *A contrario*, 36 % de la population de 15 ans ou plus est diplômée du supérieur dans le SCoT, contre 40 % dans le référentiel. La structure des emplois, marquée notamment par une moindre présence des cadres (15 %, contre 19 % dans le référentiel), explique en partie un niveau de diplôme moins élevé.

Vers une diversification et une rénovation du parc en réponse à la consommation d'espace et au vieillissement des logements

En 2018, parmi les 141 600 ménages présents dans le SCoT du Pays du Mans, 84 400 sont propriétaires de leur résidence principale, soit 60 %, alors qu'ils ne sont que 51 % dans les SCoT de référence. La maison individuelle est le modèle le plus répandu dans le SCoT et constitue une différence très marquée avec le référentiel : 66 % des résidences principales sont des maisons, contre 48 % dans le référentiel. La part de résidences principales atteint 89 % dans le SCoT, un taux proche de celui du référentiel. Néanmoins, 8 % des logements sont inhabités, donc vacants au sein du SCoT du Pays du Mans. Cette vacance de logements, qui touche le territoire de manière hétérogène, s'accroît de manière plus importante que dans le référentiel : + 6 000 logements vacants entre 1999 et 2018, contre + 3 660 en moyenne dans le référentiel. La vacance est plus forte à l'est du SCoT et augmente avec l'éloignement du Mans. Avec 42 % des résidences principales datant d'avant 1970, le parc de logement est plus ancien. Des programmes de rénovation sont en cours pour rénover l'habitat. La crise sanitaire de 2020-2021 pourrait faire évoluer la demande en logement, notamment dans le cadre du télétravail, pour des habitats plus éloignés des lieux de travail et plus grands.

La vacance peut provenir d'une offre plus élevée que la demande sur le marché immobilier, de logements en mauvais état, d'un parc inadapté au marché (taille, localisation, prix, etc.), ou encore de délais de relocation ou de vente. Les logements ayant une petite surface, principalement les appartements, sont ceux où les résidents déménagent le plus souvent (location de courte durée, logement provisoire, étudiants, etc.). Les périodes de vacance y sont donc plus fréquentes. Une étude pré-opérationnelle Habitat lancée en 2020, permettra aux territoires de réfléchir à la mise en place d'outils de lutte contre la vacance et d'amélioration de l'habitat en 2022.

Des spécificités industrielles et historiques à valoriser avec le développement de nouvelles filières (hydrogène, etc.)

Le SCoT du Pays du Mans se distingue par ses spécificités très fortes dans les secteurs historiques : l'industrie automobile et les activités d'assurance. De très grands établissements sont présents et concentrent un nombre élevé d'emplois,

tels que Renault et MMA. À la fois facteurs de fragilité pendant les crises, ces établissements sont aussi plus robustes. En effet, malgré de fortes destructions d'emplois suite à la crise de 2008, peu d'établissements ont fermé.

Globalement, la crise économique de 2008 a davantage touché le SCoT du Pays du Mans. Ses effets sur l'emploi sont plus prégnants que dans le référentiel. L'emploi salarié baisse de 0,6 % en moyenne chaque année entre 2008 et 2018, contre - 0,1 % dans les SCoT de référence. Toutefois, l'emploi industriel résiste mieux. Il diminue de 1,5 % par an dans le SCoT du Pays du Mans, contre - 1,7 % dans le référentiel. Préserver les spécificités sectorielles du territoire apparaît comme un enjeu majeur pour soutenir son économie et son attractivité dans un contexte où elles pourraient être de nouveau fragilisées par la crise liée au Covid et par les tensions sur l'approvisionnement. Dans ce cadre, le pôle métropolitain Le Mans Sarthe, adossé au SCoT du Pays du Mans, s'inscrit dans une stratégie de réindustrialisation en soutenant le développement des compétences, la mobilité des salariés et la disponibilité du foncier par la démarche « Territoires d'industrie ».

L'industrie automobile, quant à elle, perd de l'emploi mais de manière moins forte

que le référentiel : - 17,1 % dans le SCoT du Pays du Mans entre 2008 et 2018, contre - 27,4 % dans les SCoT de référence. L'existence d'une filière automobile de poids, combinée à la notoriété des 24 Heures du Mans, peut se révéler une opportunité de développement économique. Prendre le tournant écologique par le développement d'une filière automobile plus propre représente aussi un enjeu pour le SCoT du Pays du Mans. Le Mans Métropole construit notamment une stratégie autour des énergies renouvelables (station hydrogène, bus, train, unité de production hydrogène vert, etc.).

En outre, entre 2008 et 2018, les effectifs du tertiaire marchand sont en baisse alors qu'ils augmentent dans le référentiel : - 0,3 % en moyenne par an dans le SCoT du Pays du Mans, contre + 0,3 % dans le référentiel. Les baisses d'emploi sont notamment plus fortes dans les télécommunications, les activités de soutien aux entreprises et la construction. Dans le secteur de la logistique, le SCoT pourrait profiter de ses atouts en termes d'infrastructures ferroviaires et autoroutières pour prendre en compte les nouveaux besoins, liés notamment à la montée en charge du e-commerce.

Parallèlement, le secteur de l'assurance perd davantage d'emplois que le référentiel :

- 17,1 % entre 2008 et 2018 dans le SCoT du Pays du Mans, contre - 10,6 % dans les autres SCoT. La présence du siège de MMA caractérise, entre autres, le tissu économique du SCoT. Néanmoins, le secteur des assurances, impacté notamment par la transformation numérique, requiert une grande part d'activités supports, telles que l'informatique et les statistiques, qui représentent deux emplois sur trois.

Vers un positionnement du Pays du Mans comme étape touristique

Le secteur du tourisme génère également une part importante d'emplois, équivalente à celle des SCoT de référence (respectivement 2,3 % et 2,2 % de l'emploi total). Le SCoT est marqué par la présence des 24 Heures du Mans mais aussi par les manifestations sportives qui s'y rattachent, comme les compétitions de motos, camions, les regroupements de marques automobiles, ou encore Le Mans Classic. L'emploi lié au tourisme est nettement plus élevé dans le secteur des sports et loisirs : 21 % de l'emploi touristique, contre 5 % dans le référentiel. Par ailleurs, le Pays du Mans possède également un patrimoine culturel et architectural important (la Cité Plantagenêt, la cathédrale Saint-Julien, etc.). ●

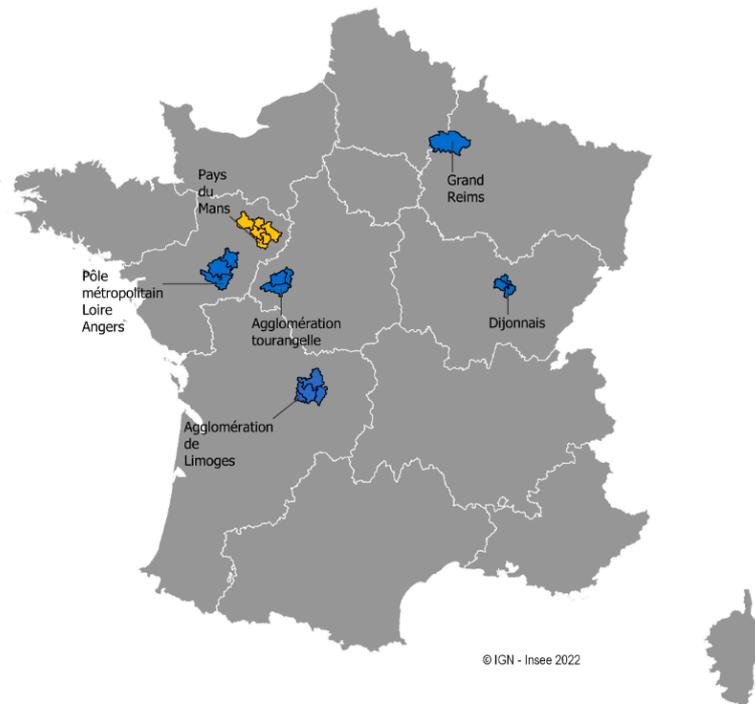
► Encadré - Le référentiel de comparaison

Pour mener les analyses, un référentiel de comparaison a été constitué. Il est composé de cinq SCoT sélectionnés suivant des critères proches de celui du Pays du Mans (proximité de l'Île-de-France, nombre d'habitants, statut administratif, etc.).

Ce référentiel est composé des SCoT suivants :

- le pôle métropolitain Loire Angers ;
- l'agglomération tourangelle ;
- l'agglomération de Limoges ;
- le Dijonnais ;
- le Grand Reims.

Les Pays de la Loire sont aussi retenus comme référentiel de contexte. Le territoire étudié est ainsi inséré dans sa région, mais ce n'est en général pas sur ce référentiel que sont construites les analyses.



Une croissance modérée reposant principalement sur le solde naturel

Au 1^{er} janvier 2018, 313 400 habitants résident au sein du SCoT du Pays du Mans, soit 55 % de la population sarthoise. Entre 2013 et 2018, la population du SCoT gagne 1 200 habitants. Avec un rythme de 0,08 % par an en moyenne, la population augmente moins vite que celle du référentiel (+ 0,40 %). La croissance de la population ralentit dans l'ensemble des intercommunalités du SCoT à l'exception du Mans Métropole, qui gagne de nouveau des habitants après une baisse entre 1999 et 2007, et de la CC de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé, qui perd des habitants entre 2013 et 2018. Spécificité du Pays du Mans, le nombre d'habitants le quittant est plus élevé que celui des arrivées (- 0,2 % par an, soit environ 720 personnes). Les départs sont plus nombreux que les arrivées pour les jeunes de 18 à 34 ans mais cette tendance s'inverse pour la classe d'âge 35 à 54 ans. La croissance démographique repose essentiellement sur le **solde naturel**, qui progresse de 0,30 % par an depuis 2013. Si les tendances démographiques récentes se poursuivaient, la population du SCoT augmenterait de 0,2 % chaque année entre 2013 et 2040 et atteindrait 325 000 personnes ► [Méthodologie et définitions](#). Ce scénario élaboré à partir du recensement 2013 peut être considéré comme optimiste au regard des évolutions constatées entre 2013 et 2018. Toutefois, si le contexte évoluait, notamment avec le développement du télétravail et l'arrivée de Franciliens, les arrivées d'habitants pourraient compenser les départs. Dans cette hypothèse volontariste, 339 900 personnes résideraient au sein du SCoT du Pays du Mans en 2040.

► Population et ménages

	SCoT Pays du Mans	Référentiel de comparaison *	Région
Population au 1 ^{er} janvier 2018	313 398	324 341	3 781 423
Densité de population (hab/km ²)	193	251	117
Superficie (en km ²)	1 620	1 295	32 408
Nombre de ménages	141 558	154 424	1 678 594
Ménages de 1 personne (en %)	37,5	42,5	35,6
Ménages de 2 personnes (en %)	33,7	31,4	34,3
Ménages de 3 à 5 personnes (en %)	27,3	24,9	28,9
Ménages de 6 personnes ou plus (en %)	1,5	1,2	1,2
Nombre moyen de personnes par ménage	2,2	2,1	2,2

* En moyenne dans les cinq SCoT de comparaison.

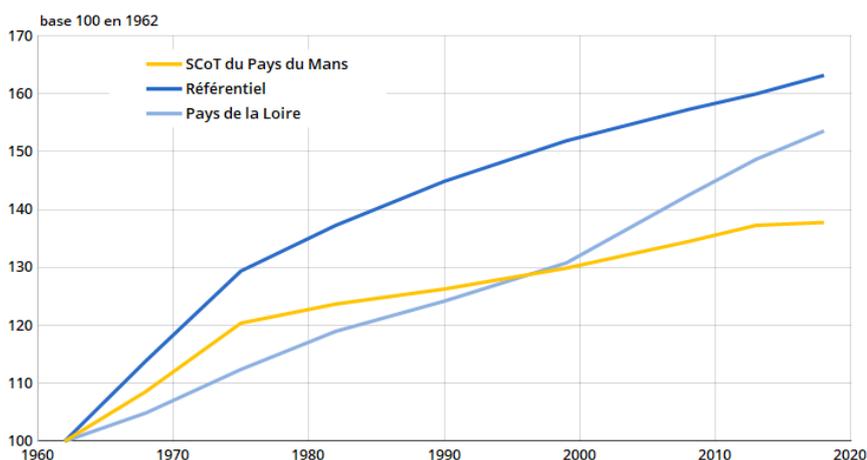
Source : Insee, Recensement de la population (RP) 2018.

► Population et évolution annuelle moyenne entre 2013 et 2018 par intercommunalité

	2013	2018	Évolution annuelle moyenne (en %)
Le Mans Métropole	205 399	205 811	0,04
Le Gesnois Bilurien	30 633	30 968	0,22
Maine Cœur de Sarthe	21 007	21 296	0,27
L'Orée de Bercé - Belinois	19 419	19 509	0,09
La Champagne Conlinoise et Pays de Sillé	18 775	18 306	- 0,50
Le Sud Est Manceau	16 979	17 508	0,62
SCoT du Pays du Mans	312 212	313 398	0,08

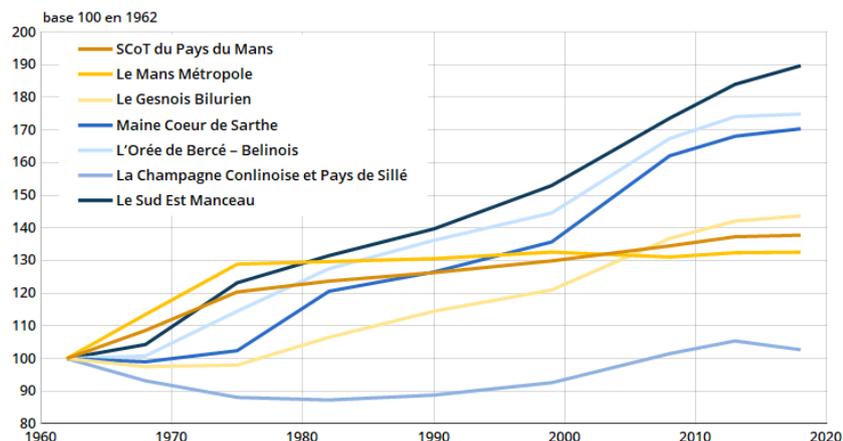
Source : Insee, RP 2013 et 2018.

► Évolution de la population depuis 1962



Source : Insee, RP de 1962 à 2018.

► Évolution de la population par intercommunalité depuis 1962



Source : Insee, RP de 1962 à 2018.

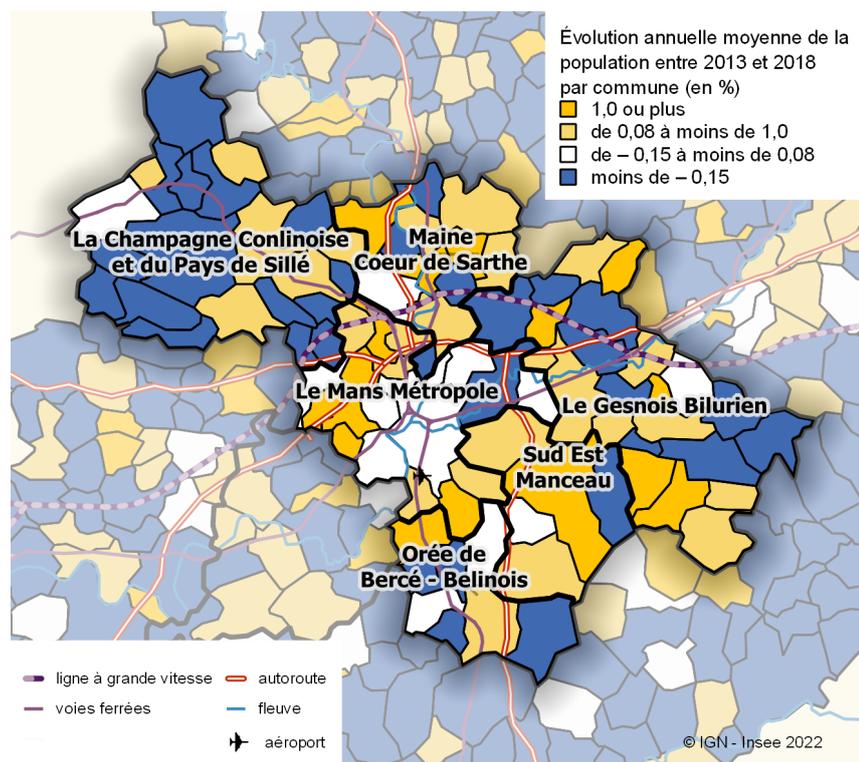
► Évolution de la population entre 2013 et 2018

	SCoT Pays du Mans	Référentiel de comparaison *	Région	en %
Taux annuel moyen total	0,08	0,40		0,65
variation due au solde naturel	0,30	0,33		0,25
variation due au solde apparent des entrées - sorties	- 0,23	0,07		0,40

* En moyenne dans les cinq SCoT de comparaison.

Source : Insee, RP 2013 et 2018.

► Évolution annuelle moyenne de la population entre 2013 et 2018 par commune



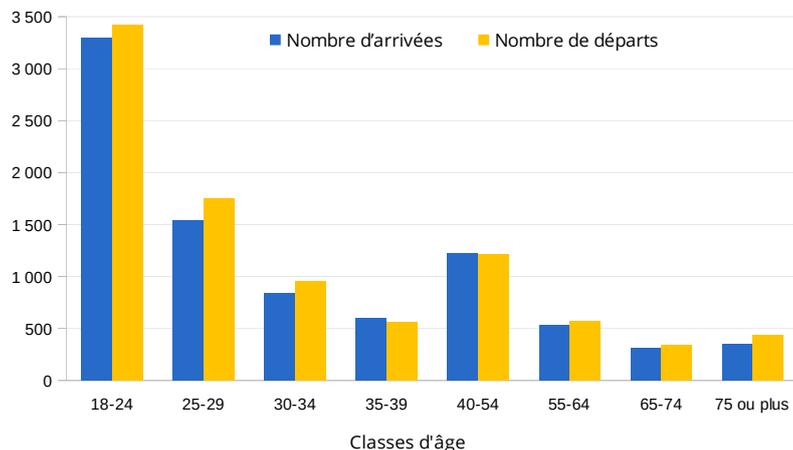
Source : Insee, RP 2013 et 2018.

► Évolution de la population entre 2013 et 2018 par intercommunalité

	Le Mans Métropole	Le Gesnois Bilurien	Maine Coeur de Sarthe	L'Orée de Bercé - Belinois	La Champagne Conlinoise et Pays de Sillé	Le Sud Est Manceau	en %
Taux annuel moyen total	0,04	0,22	0,27	0,09	- 0,50	0,62	
variation due au solde naturel	0,30	0,45	0,47	0,31	0,06	0,20	
variation due au solde apparent des entrées - sorties	- 0,26	- 0,23	- 0,20	- 0,22	- 0,57	0,42	

Source : Insee, RP 2013 et 2018.

► Bilan migratoire sur un an par classe d'âge



Lecture : entre 2017 et 2018, 1 540 personnes âgées de 25 à 29 ans sont arrivées dans le SCoT du Pays du Mans et 1 750 l'ont quitté, soit un solde migratoire de - 210 personnes pour cette classe d'âge.

Source : Insee, RP 2018.

► Principaux flux migratoires entre le SCoT du Pays du Mans et les autres territoires

	Arrivées	Départs	en nombre Solde
Sarthe (hors SCoT du Pays du Mans)	3 250	2 980	270
Île-de-France	1 390	920	470
Maine-et-Loire	630	830	-200
Loire-Atlantique	430	810	-380
Île-et-Vilaine	280	470	-190
Mayenne	490	420	70
Indre-et-Loire	330	350	-20
Orne	470	260	210
Vendée	110	220	-110

Source : Insee, RP 2018.

► Solde migratoire sur un an par catégorie socioprofessionnelle

	SCoT Pays du Mans	Référentiel de comparaison *	en % Région
Agriculteurs exploitants	-1,2	-0,6	0,0
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	-0,9	0,0	0,3
Cadres et professions intellectuelles supérieures	-1,2	-1,0	0,9
Professions intermédiaires	0,2	-0,8	0,5
Employés	-0,2	-0,1	0,4
Ouvriers	-0,5	-0,1	0,3
Retraités	-0,1	-0,1	0,5
Étudiants et élèves	0,0	6,2	0,1
Autres inactifs	0,7	0,3	0,7
Ensemble	-0,2	0,4	0,4

Source : Insee, RP 2018.

► Répartition de la population par âge en 2018

en %

	SCoT Pays du Mans	Référentiel de comparaison *	Région
0 à 14 ans	18,4	17,0	18,7
15 à 29 ans	17,7	21,2	17,0
30 à 44 ans	17,5	17,8	18,4
45 à 59 ans	19,3	18,6	19,5
60 à 74 ans	17,1	16,2	16,8
75 ans ou plus	10,0	9,2	9,7

* En moyenne dans les cinq SCoT de comparaison.

Source : Insee, RP 2018.

► Répartition de la population par sexe en 2018

en %

	SCoT Pays du Mans	Référentiel de comparaison *	Région
Femmes	51,8	52,4	51,3
Hommes	48,2	47,6	48,7

* En moyenne dans les cinq SCoT de comparaison.

Source : Insee, RP 2018.

► Indicateurs démographiques

	Sarthe	France	Région
Indicateur conjoncturel de fécondité en 2020	1,90	1,83	1,84

Source : Insee, État civil, estimations de population.

en nombre

	SCoT Pays du Mans	Référentiel de comparaison *	Région
Naissances domiciliées en 2019	3 524	3 465	39 429
Décès domiciliés en 2019	2 840	2 710	35 374

* En moyenne dans les cinq SCoT de comparaison.

Source : Insee, État civil.

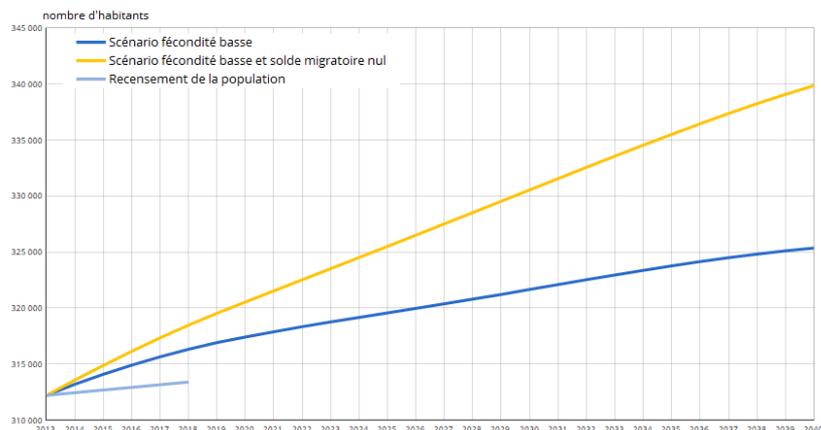
► Projections de population à l'horizon 2040

en nombre

	SCoT Pays du Mans
Scénario d'une fécondité basse	325 360
Scénario d'une fécondité basse et d'un solde migratoire nul	339 868

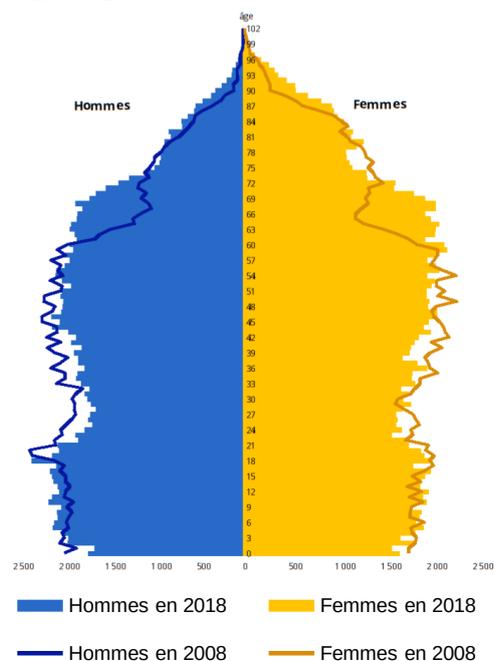
Source : Insee, Omphale 2017.

► Projections de population selon le scénario fécondité basse, fécondité basse et solde migratoire nul dans le SCoT du Pays du Mans



Source : Insee, Omphale 2017.

► Pyramide des âges du SCoT du Pays du Mans en 2008 et 2018



Source : Insee, RP 2008 et 2018.

► Encadré – Le modèle Omphale

Le modèle Omphale est un outil de projection démographique, qui ne peut s'assimiler à une prévision, basé sur trois composantes (fécondité, mortalité, migrations). Le modèle utilisé dans l'étude s'appuie sur les résultats du recensement de la population 2013. Malgré l'hypothèse de fécondité basse retenue, l'évolution de la population observée entre 2013 et 2018 est inférieure à la projection obtenue avec le modèle Omphale (313 400 habitants observés en 2018, contre 316 300 estimés). La trajectoire réellement observée à partir du recensement de la population est reportée sur le graphique. Une mise à jour du modèle, basée sur le recensement de la population 2018, sera disponible en 2022.

Un parc composé principalement de maisons individuelles, à diversifier et à rénover

En 2018, parmi les 141 600 ménages présents dans le SCoT du Pays du Mans, 60 % sont propriétaires de leur résidence principale, alors qu'ils ne sont que 51 % dans les SCoT de référence. L'attrait pour la maison individuelle y est très fort : 66 % des résidences principales sont des maisons, contre 48 % dans le référentiel. Si 89 % des logements sont occupés par les ménages la plus grande partie de l'année en tant que résidence principale, 8 % sont inhabités, donc vacants au sein du SCoT du Pays du Mans. La vacance est plus forte à l'est du SCoT et augmente avec l'éloignement du Mans. Avec 42 % des résidences principales datant d'avant 1970, le parc de logement est plus ancien, la rénovation énergétique de ce parc est donc un enjeu fort. Une inadéquation est également constatée entre la taille de logements et l'évolution de la taille des ménages mettant en avant une sous occupation des logements.

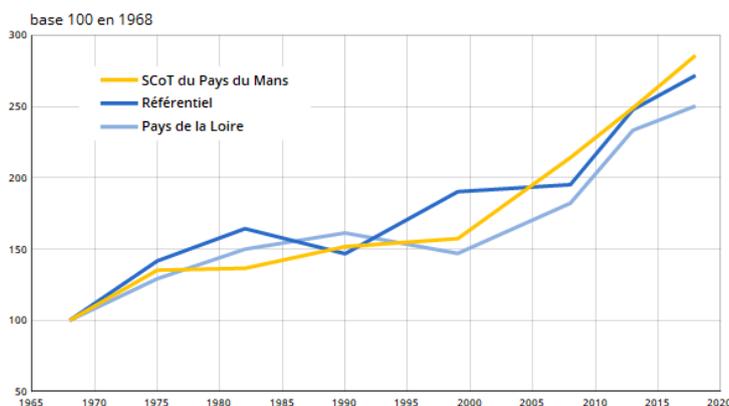
► Répartition par type de logement en 2018

	SCoT Pays du Mans	Référentiel de comparaison *	Région
Résidences principales	88,7	90,0	82,8
Logements occasionnels	0,9	0,9	0,9
Résidences secondaires	2,0	1,8	9,8
Logements vacants	8,4	7,3	6,5

* En moyenne dans les cinq SCoT de comparaison.

Source : Insee, Recensement de la population (RP) 2018.

► Évolution du nombre de logements vacants depuis 1968



Source : Insee, RP de 1968 à 2018.

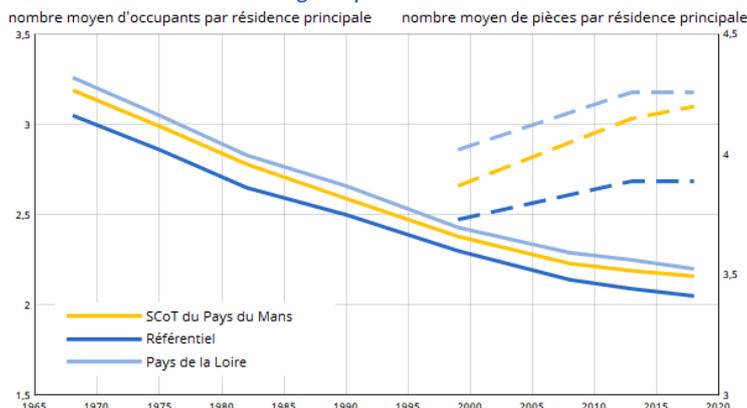
► Taille et occupation des résidences principales

	SCoT Pays du Mans	Référentiel de comparaison *	Région
Nombre de pièces / résidence principale	4,2	3,9	4,3
Résidences principales en situation de sous-occupation (en %)	76,4	67,8	77,7
Résidences principales en situation de sur-occupation (en %)	6,0	10,2	5,5

* En moyenne dans les cinq SCoT de comparaison.

Source : Insee, RP 2018.

► Évolution de la taille des ménages depuis 1968



Source : Insee, RP de 1968 à 2018.

► Parc des résidences principales selon le type de logement

en %

	SCoT Pays du Mans	Référentiel de comparaison *	Région
Maisons	66,5	47,7	72,2
Appartements	32,7	51,4	27,0
Autres	0,8	0,9	0,8

* En moyenne dans les cinq SCoT de comparaison.

Source : Insee, RP 2018.

► Parc des résidences principales selon le statut d'occupation

en %

	SCoT Pays du Mans	Référentiel de comparaison *	Région
Propriétaires	59,6	50,8	64,1
Locataires	39,4	47,6	34,8
Logés gratuitement	1,0	1,6	1,1

* En moyenne dans les cinq SCoT de comparaison.

Source : Insee, RP 2018.

► Parc des résidences principales selon la période d'achèvement de la construction ¹

en %

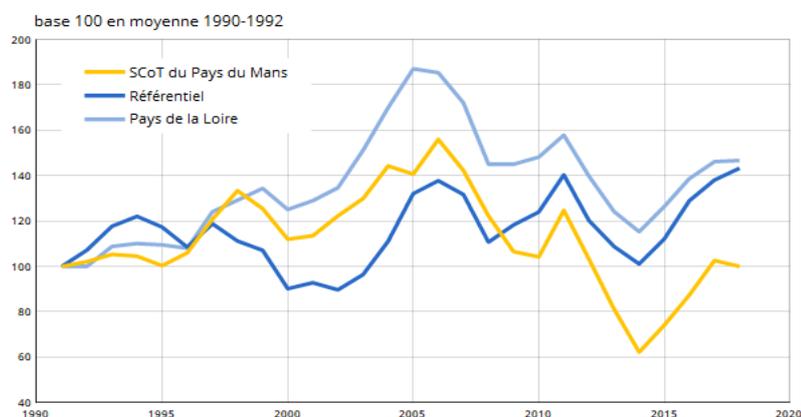
	SCoT Pays du Mans	Référentiel de comparaison *	Région
Avant 1919	11,8	8,9	12,9
1919 à 1945	7,4	7,4	6,2
1946 à 1970	22,8	22,2	16,9
1971 à 1990	31,1	33,3	30,0
1991 à 2005	16,8	16,8	19,3
2006 à 2015	10,1	11,4	14,7

¹ Résidences principales construites avant 2016.

* En moyenne dans les cinq SCoT de comparaison.

Source : Insee, RP 2018.

► Évolution de la construction de logements neufs (moyennes mobiles sur trois ans)



Source : SDES, Sitadel2 (logements autorisés en date réelle).

► Parc des résidences principales selon la taille du logement

en %

	SCoT Pays du Mans	Référentiel de comparaison *	Région
1 pièce	4,1	8,2	4,0
2 pièces	10,6	14,4	10,1
3 pièces	19,6	20,7	18,1
4 pièces	25,7	22,6	24,9
5 pièces ou plus	40,1	34,2	42,8

* En moyenne dans les cinq SCoT de comparaison.

Source : Insee, RP 2018.

► Parc des résidences principales selon la taille du logement par intercommunalité

en %

	Le Mans Métropole	Le Gesnois Bilurien	Maine Cœur de Sarthe	L'Orée de Bercé-Belinois	La Champagne Conlinoise et Pays de Sillé	Le Sud Est Manceau
1 pièce	5,4	1,1	1,0	0,8	1,5	0,5
2 pièces	13,3	5,1	3,9	5,2	4,7	4,8
3 pièces	22,2	15,6	11,9	13,4	14,4	13,2
4 pièces	25,6	27,5	25,1	24,4	26,2	25,1
5 pièces ou plus	33,6	50,6	58,1	56,2	53,3	56,4

Source : Insee, RP 2018.

► Parc des résidences principales selon le type de logement par intercommunalité

en %

	Le Mans Métropole	Le Gesnois Bilurien	Maine Cœur de Sarthe	L'Orée de Bercé-Belinois	La Champagne Conlinoise et Pays de Sillé	Le Sud Est Manceau
Maisons	53,3	95,4	97,7	94,0	95,6	95,7
Appartements	45,8	4,0	1,5	5,2	3,4	4,1
Autres	0,9	0,6	0,8	0,8	0,9	0,3

Source : Insee, RP 2018.

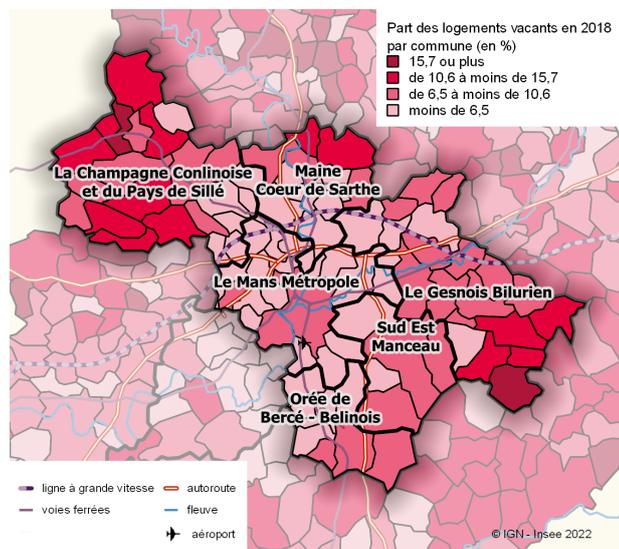
► Parc des résidences principales selon le statut d'occupation par intercommunalité

en %

	Le Mans Métropole	Le Gesnois Bilurien	Maine Cœur de Sarthe	L'Orée de Bercé-Belinois	La Champagne Conlinoise et Pays de Sillé	Le Sud Est Manceau
Propriétaires	51,3	76,8	81,9	77,1	75,5	79,5
Locataires	47,7	22,1	17,4	22,2	23,4	19,5
Logés gratuitement	0,9	1,1	0,7	0,7	1,1	0,9

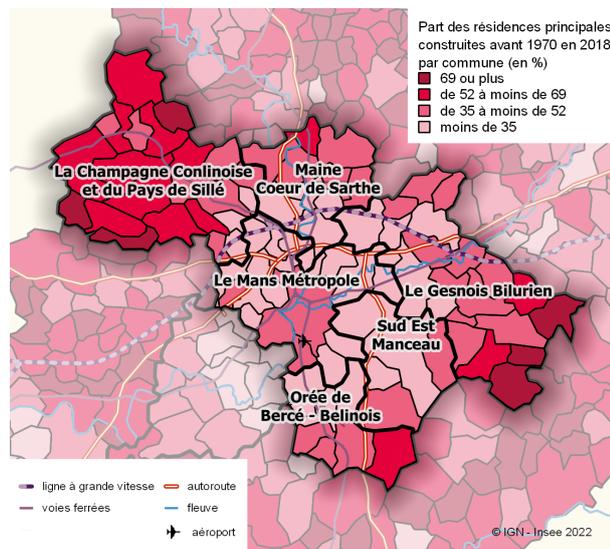
Source : Insee, RP 2018.

► Part des logements vacants en 2018



Source : Insee, RP 2018.

► Part des résidences principales construites avant 1970 en 2018



Source : Insee, RP 2018.

Des disparités entre les territoires du Pays du Mans

Dans le SCoT du Pays du Mans, en 2018, la moitié des habitants a un niveau de vie inférieur à 21 300 euros par an, soit 1 780 euros par mois, contre 1 830 euros dans le référentiel. En outre, la population est légèrement plus touchée par la pauvreté (14,4 % de la population, contre 13,9 % dans le référentiel). Toutefois, des disparités existent entre les territoires membres du SCoT. Au sein du Mans métropole, le taux de pauvreté est de 17,7 % alors qu'il se situe entre 6,5 % et 11,7 % dans les autres intercommunalités du SCoT (6,5 % dans la CC du Sud Est du Pays Manceau et 11,7 % dans la CC de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé). L'habitat social est plus présent dans le cœur du territoire, comme en général dans les agglomérations, cependant avec des proportions moindres que dans le référentiel. Les locataires résidant dans des HLM sont moins nombreux (18 % dans le SCoT, contre 21 % dans le référentiel). Ainsi, les populations en situation de pauvreté trouvent dans le parc privé des logements à loyers modérés qui leur permettent de se loger.

► Revenus disponibles des ménages fiscaux en 2018

	SCoT Pays du Mans	Référentiel de comparaison *	Région
Nombre de ménages	135 361	139 413	1 608 891
Ménages non imposés (en %)	49,9	47,6	51,0
Revenu disponible médian par unité de consommation	21 336	21 903	21 618
Premier décile	11 566	11 708	12 750
Dernier décile	35 237	38 217	35 549
Rapport interdécile	3,0	3,3	2,8

* En moyenne dans les cinq SCoT de comparaison.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2018.

► Taux de pauvreté par intercommunalité en 2018

	en %
	Taux de pauvreté
Le Mans Métropole	17,7
Le Gesnois Bilurien	8,6
Maine Cœur de Sarthe	7,3
L'Orée de Bercé - Belinois	8,0
La Champagne Conlinoise et Pays de Sillé	11,7
Le Sud Est Manceau	6,5

Source : Insee, Filosofi, Enquête Budget de Famille 2017.

► Indicateurs de précarité sociale

	SCoT Pays du Mans	Référentiel de comparaison *	en % Région
Taux de pauvreté (seuil à 60 % de la médiane des niveaux de vie)	14,4	13,9	10,8
Part des chômeurs dans la population active	16,1	14,2	14,2
Part des moins de 26 ans dans les DEFM ¹ de catégorie ABC	17,9	16,6	17,5
Part des DEFM de longue durée ² dans les DEFM de catégorie ABC	49,6	48,0	48,2

* En moyenne dans les cinq SCoT de comparaison.

¹ DEFM : demandeurs d'emploi en fin de mois

² DEFM de longue durée : demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an

Sources : Insee, Recensement de la population (RP) 2018 ; Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Filosofi 2018 ; Pôle emploi, DEFM au 31 décembre 2020.

► Indicateurs de fragilité sociale

en %

	SCoT Pays du Mans	Référentiel de comparaison *	Région
Part de la population vivant avec un bas revenu ¹ en 2019 ²	19,8	18,9	14,1
Part de la population couverte par le RSA socle non majoré en 2019 ²	6,1	6,0	3,9
Part de la population couverte par l'allocation aux adultes handicapés en 2019 ²	3,1	3,4	2,9
Part de la population couverte par la Cnam bénéficiant de la complémentaire santé solidaire en 2016 ²	10,6	9,8	6,2
Part des locataires HLM dans le parc des résidences principales en 2018	18,0	20,6	12,3
Part des familles monoparentales dans l'ensemble des familles en 2018	15,0	15,6	12,1

* En moyenne dans les cinq SCoT de comparaison.

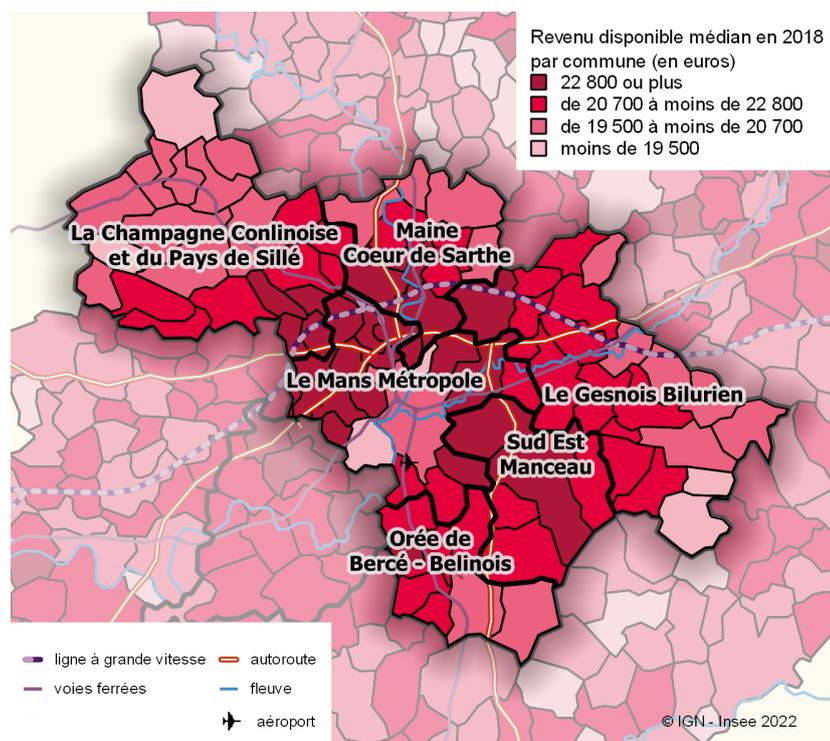
¹ La population à bas revenus regroupe les personnes de moins de 65 ans appartenant à un foyer dont les revenus par unité de consommation sont inférieurs à 60 % de la médiane du niveau national.

² Les parts rapportent le nombre de personnes couvertes ou concernées à l'ensemble de la population « potentiellement éligible » issue du recensement de la population.

n.d. : données non disponibles

Sources : Insee, RP 2018 exploitation principale et exploitation complémentaire ; Cnaf 2019 ; Cnam 2016.

► Revenu disponible médian par commune en 2018



Source : Insee, Filosofi 2018.

La voiture mode de déplacement majoritaire

Les déplacements domicile-travail des personnes résidant dans le SCoT du Pays du Mans représentent 123 000 flux quotidiens. Parmi eux, 105 000 correspondent à des déplacements au sein du SCoT, soit 86 % des déplacements. Les déplacements en dehors du SCoT concernent 17 000 actifs en emploi et se font principalement vers d'autres communes de la Sarthe, ainsi que vers l'Île-de-France (respectivement 57 % et 16 % des déplacements en dehors du SCoT). À l'inverse, 27 000 actifs résidant en dehors du SCoT viennent y travailler. Parmi eux, 80 % viennent du reste de la Sarthe et 8 % des autres départements des Pays de la Loire. Les navetteurs utilisent un peu plus souvent la voiture que dans le référentiel mais moins que dans la région, et parcourent en moyenne une distance un peu plus élevée que dans le référentiel. Le SCoT du Pays du Mans regroupe deux aires d'attraction des villes de taille très différente : l'aire d'attraction du Mans qui concentre la quasi totalité de la population du SCoT (97 %) et des déplacements domicile-travail (87 %), et celle de Sillé-le-Guillaume qui concentre seulement 1,5 % de sa population.

► Répartition des lieux de travail des navetteurs résidant dans le SCoT par zone

Lieu de travail	Flux (en nombre)	Part (en %)
SCoT du Pays du Mans	105 261	85,8
Sarthe (hors SCoT)	9 977	8,1
Île-de-France	2 764	2,3
Pays de la Loire (hors Sarthe)	1 975	1,6
Centre-Val de Loire	856	0,7
Normandie	787	0,6
Bretagne	316	0,3
Autres régions	706	0,6
Total	122 642	

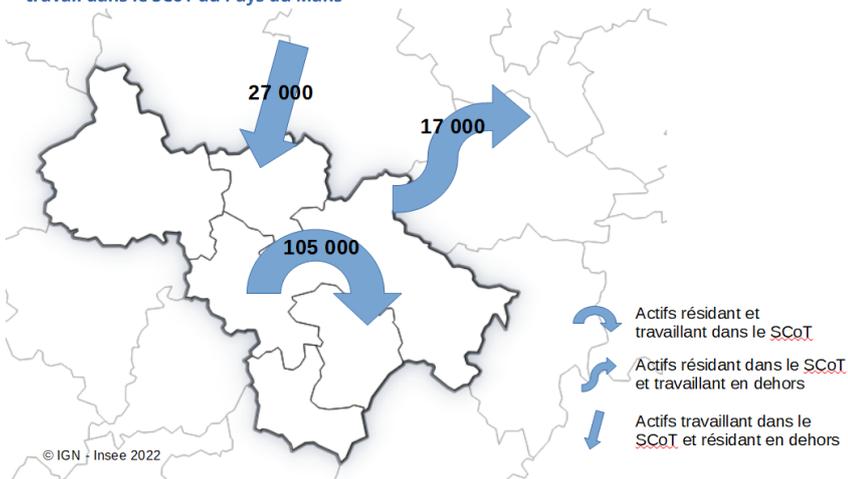
Source : Insee, Recensement de la population (RP) 2018.

► Répartition des lieux de résidence des navetteurs entrant dans le SCoT par zone

Lieu de résidence	Flux (en nombre)	Part (en %)
Sarthe (hors SCoT)	21 583	79,9
Pays de la Loire (hors Sarthe)	2 203	8,1
Normandie	910	3,4
Centre-Val de Loire	803	3,0
Île-de-France	436	1,6
Bretagne	426	1,6
Autres régions	638	2,4
Total	26 999	

Source : Insee, RP 2018.

► Flux des déplacements domicile-travail selon le lieu de résidence et le lieu de travail dans le SCoT du Pays du Mans



Source : Insee, RP 2018.

► Flux des déplacements domicile-travail entre intercommunalités

Lieu de résidence	Lieu de travail						en nombre
	Le Mans Métropole	Le Gesnois Bilurien	Maine Cœur de Sarthe	L'Orée de Bercé - Belinois	La Champagne Conlinoise et Pays de Sillé	Le Sud Est Manceau	
Le Mans Métropole	63 620	750	790	520	390	1 010	
La Champagne Conlinoise et Pays de Sillé	3 040	10	160	10	2 820	20	
Le Gesnois Bilurien	5 550	4 240	170	60	30	430	
L'Orée de Bercé-Belinois	4 860	50	30	1 850	30	290	
Maine Cœur de Sarthe	5 470	170	2 360	20	80	70	
Le Sud Est Manceau	4 200	240	40	220	10	1 650	

Source : Insee, RP 2018.

► Distances domicile-travail moyennes

en km

	SCoT		Référentiel de comparaison *		Région	
	Pays du Mans					
Actifs résidant dans la zone	21,3		20,2		21,6	
Actifs travaillant dans la zone	18,5		19,3		19,4	

* En moyenne dans les cinq SCoT de comparaison.

Source : Insee, RP 2018 – Distancier Metric.

► Déplacements domicile-travail selon le mode de transport principal comptabilisés au lieu de résidence

en %

	SCoT		Référentiel de comparaison *		Région	
	Pays du Mans					
	2008	2018	2008	2018	2008	2018
Voiture	73,6	74,7	73,4	73,6	77,9	78,9
Transports en commun	10,1	11,2	10,5	11,4	6,3	7,1
Marche	6,9	5,5	8,3	6,9	5,8	4,5
Deux-roues	5,1	4,4	4,5	4,5	4,8	4,6
dont : vélos	///	2,8	///	3,3	///	3,0
deux-roues motorisés	///	1,6	///	1,2	///	1,6
Pas de transport	4,3	4,1	3,3	3,5	5,2	4,8

* En moyenne dans les cinq SCoT de comparaison.

/// : absence de résultats due à l'évolution du questionnaire.

Source : Insee, RP 2008 et 2018.

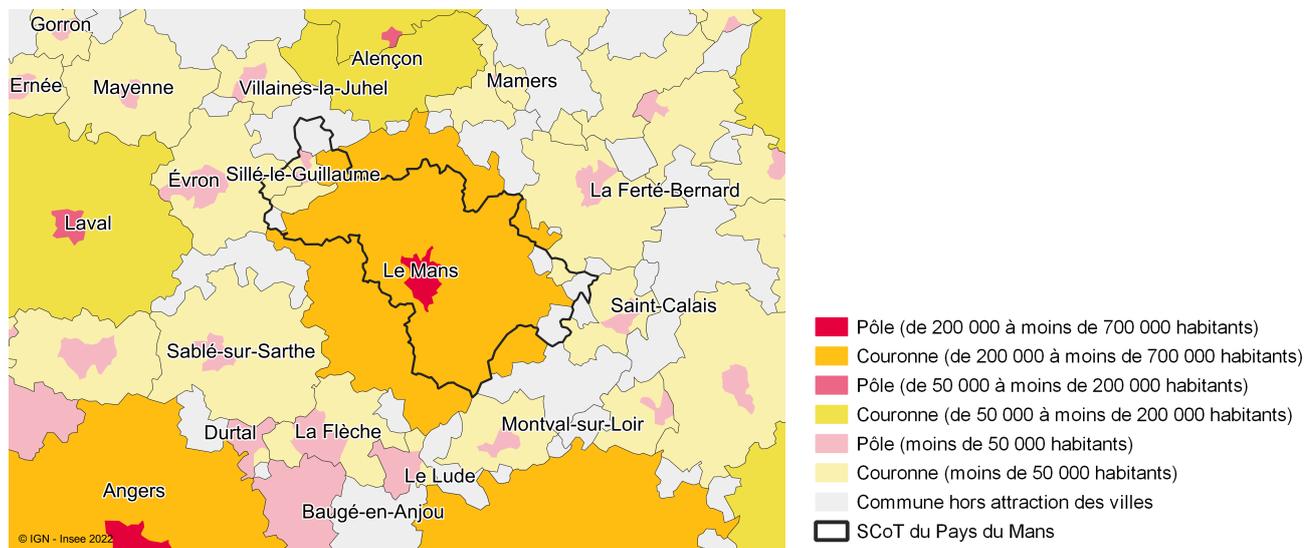
► Catégories socioprofessionnelles des navetteurs entrants et sortants du SCoT du Pays du Mans

en %

	Entrants	Sortants
Agriculteurs exploitants	0,3	0,4
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	3,5	3,0
Cadres et professions intellectuelles supérieures	15,4	22,9
Professions intermédiaires	28,1	27,7
Employés	25,3	17,1
Ouvriers	27,4	29,0

Source : Insee, RP 2018.

► Aire d'attraction des villes (dont le contour est déterminé à partir des déplacements domicile-travail)



Source : Insee, zonage en aires d'attraction des villes 2020.

► Aires d'attraction des villes dans le SCoT du Pays du Mans

	Communes du pôle	Nombre de communes	Population
Le Mans	Le Mans (ville-centre), Coulaines	144 (dont 79 dans le SCoT)	367 082 (dont 303 295 dans le SCoT)
Sillé-le-Guillaume	Sillé-le-Guillaume	5	4 745

Source : Insee, RP 2018.

6 communes hors attraction des villes (3 818 habitants) : Coudrecieux, Maisoncelles, Mont-Saint-Jean, Neuville-en-Charnie, Thorigné-sur-Dué, Tresson

Une commune située dans la couronne de l'aire d'attraction de la Ferté-Bernard (Saint-Michel-de-Chavaignes)

Une commune située dans la couronne de l'aire d'attraction d'Évron (Rouessé-Vassé)

Un territoire globalement bien pourvu

Le SCoT du Pays du Mans est bien équipé au regard du référentiel de comparaison, notamment en termes de **services de proximité** : 62 % des communes disposent d'au moins la moitié des équipements de proximité contre 52 % dans le référentiel. Néanmoins, le niveau d'équipement est hétérogène selon les territoires. La CC de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé et la CC du Gesnois Bilurien, plus rurales, sont les intercommunalités les moins bien équipées. La part de la population desservie par les équipements est proche de celle du référentiel dans les domaines du sport, des loisirs et de la culture. Elle est en revanche plus faible pour les services de santé.

► Niveau d'équipement moyen des communes par gamme

	SCoT Pays du Mans	Référentiel de comparaison *	en nombre Région
De proximité (sur 27)	16,3	14,5	15,3
Intermédiaire (sur 36)	6,6	6,8	6,9
Supérieure (sur 47)	1,9	2,5	2,4
Ensemble (sur 110)	24,9	23,8	24,6

* En moyenne dans les cinq SCoT de comparaison.

Lecture : dans le SCoT du Pays du Mans, les communes disposent en moyenne de 16,3 équipements sur les 27 présents dans la gamme de proximité (les différentes gammes sont décrites dans la partie méthodologie-définitions).

Source : Insee, Base permanente des équipements (BPE) 2018.

► Part des communes équipées parmi la gamme de proximité

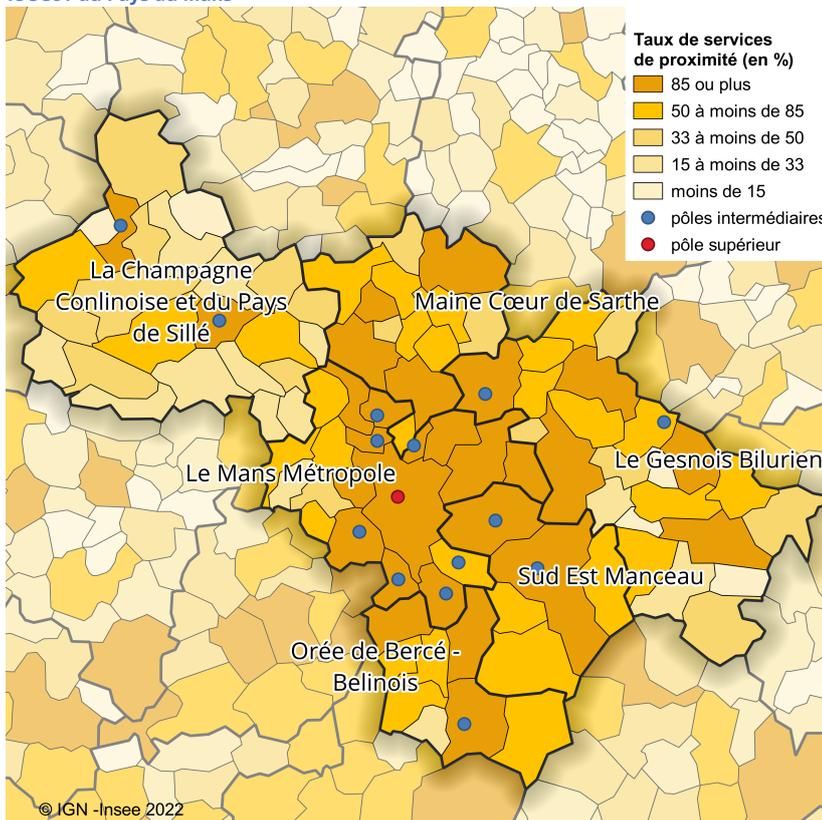
	SCoT Pays du Mans	Référentiel de comparaison *	en % Région
Tous (27 équipements)	4,3	8,8	7,3
Au moins 14	62,0	52,3	54,7
Moins de 5	5,4	18,3	10,9

* En moyenne dans les cinq SCoT de comparaison.

Lecture : dans le SCoT du Pays du Mans, 4,3 % des communes disposent de l'ensemble des 27 équipements de la gamme de proximité.

Source : Insee, BPE 2018.

► Taux de services de proximité par commune et pôles intermédiaire et supérieur dans le SCoT du Pays du Mans



Lecture : les communes situées dans la classe la plus haute « 85 ou plus » disposent d'au moins 85 % d'équipements sur les 27 de la gamme de proximité.

Source : Insee, BPE 2018.

► Niveau d'équipement par gamme des pôles intermédiaire et supérieur

	Catégorie de pôle de services	Niveau d'équipement				Nombre total d'équipements	Population
		Total (sur 110)	De proximité (sur 27)	Intermédiaire (sur 36)	Supérieure (sur 47)		
Le Mans	Pôle supérieur	110	27	36	47	4 213	142 946
Allonnes	Pôle intermédiaire	69	27	28	14	241	11 098
Coulaines	Pôle intermédiaire	60	27	25	8	158	2 305
Sillé-le-Guillaume	Pôle intermédiaire	58	25	24	9	126	7 423
La Chapelle-Saint-Aubin	Pôle intermédiaire	57	25	24	8	211	2 360
Parigné-l'Évêque	Pôle intermédiaire	53	26	22	5	116	5 311
Conlie	Pôle intermédiaire	53	26	22	5	101	1 899
Arnage	Pôle intermédiaire	52	25	21	6	161	5 086
Mulsanne	Pôle intermédiaire	50	26	20	4	128	2 529
Saint-Saturnin	Pôle intermédiaire	49	25	16	8	130	5 238
Connerré	Pôle intermédiaire	48	22	24	2	98	6 519
Changé	Pôle intermédiaire	48	26	20	2	154	2 902
Ruaudin	Pôle intermédiaire	46	22	21	3	134	3 418
Savigné-l'Évêque	Pôle intermédiaire	43	24	18	1	113	3 998

Source : Insee, BPE 2018.

► Niveau d'équipement par gamme dans les intercommunalités

	Niveau d'équipement				Niveau d'équipement moyen des communes
	Total (sur 110)	De proximité (sur 27)	Intermédiaire (sur 36)	Supérieure (sur 47)	
Le Mans Métropole	110	27	36	47	42
Le Gesnois Bilurien	67	27	31	9	20
Maine Cœur de Sarthe	62	27	27	8	24
L'Orée de Bercé-Belinois	65	27	32	6	29
La Champagne Conlinoise et Pays de Sillé	69	27	30	12	14
Le Sud Est Manceau	59	26	26	7	33

Source : Insee, BPE 2018.

► Part de la population desservie par l'équipement

	en %		
	SCoT Pays du Mans	Référentiel de comparaison *	Région
Santé			
Médecin généraliste	87,3	93,1	86,7
Chirurgien dentiste	79,6	86,3	78,4
Infirmier	85,8	93,4	86,7
Masseur kinésithérapeute	82,4	91,3	84,9
Pharmacie	85,6	90,2	85,9
Sage-femme	58,2	69,9	56,5
Urgences	45,8	48,8	27,8
Crèche	72,7	85,0	70,4
Enseignement			
École maternelle	71,8	85,3	62,7
École élémentaire	99,1	98,0	98,4
Collège	68,5	71,4	61,7
Lycée d'enseignement général et/ou technologique	50,5	55,4	41,7
Lycée d'enseignement professionnel	47,9	55,4	39,2
Sport, loisirs et culture			
Boulodrome	97,1	91,2	89,0
Tennis	89,2	91,1	88,8
Terrain de grands jeux	96,3	96,7	96,5
Salle ou terrain multisports	96,9	97,5	96,3
Bassin de natation	59,7	67,1	56,3
Athlétisme	62,0	70,2	59,5
Roller, skate, vélo bicross ou freestyle	73,6	76,3	65,8
Parcours sportif/santé	60,2	54,2	43,4
Cinéma	51,8	57,3	48,4
Musée	45,8	48,3	30,1
Théâtre, art de rue, cirque	52,4	54,2	33,1

* En moyenne dans les cinq SCoT de comparaison.

Lecture : dans le SCoT du Pays du Mans, 87,3 % de la population réside dans une commune disposant d'au moins un médecin généraliste.

Source : Insee, BPE 2018.

Un manque de médecins

Le SCoT est moins bien doté en **services de santé** que le référentiel. Les écarts sont plus prégnants dans certains domaines ou territoires. Ainsi, la part de la population desservie par les équipements de santé y est plus faible que dans le référentiel. À l'est du SCoT, dans la CC du Gesnois Bilurien, la population met en moyenne huit minutes en voiture pour accéder à un équipement de santé, contre quatre minutes pour les habitants du Mans Métropole. En outre, l'**indicateur d'accessibilité potentielle localisée (APL)** révèle un déficit de médecins généralistes. Ainsi, dans le SCoT du Pays du Mans, 24 % des communes sont considérées comme sous-dotées en médecins généralistes, soit 11 % de la population du SCoT. Dans les SCoT de référence, 13 % des communes le sont (2 % de la population). La poursuite d'implantations de maisons de santé, le développement de la télémédecine et l'émergence d'une faculté de médecine en rapprochement avec Angers font partie des leviers d'amélioration de l'accès aux soins déjà engagés par les élus locaux.

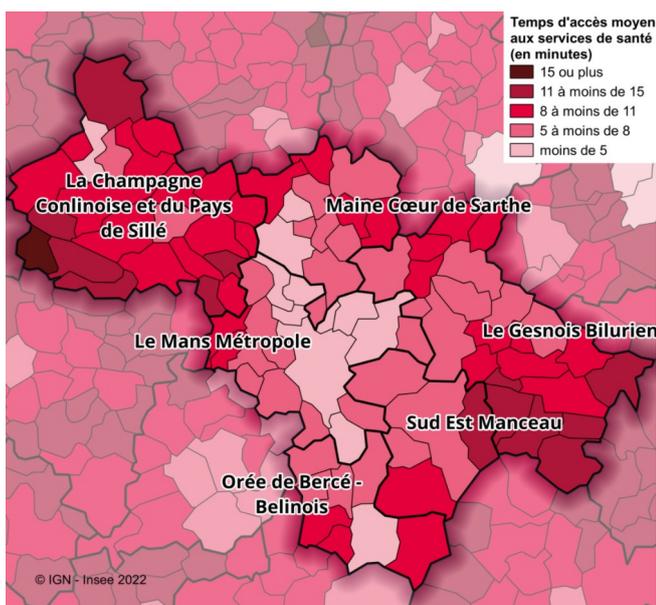
► Temps d'accès moyen aux services de santé

	SCoT Pays du Mans	Référentiel de comparaison *	en minutes Région
Médecin généraliste	2,4	2,0	2,7
Chirurgien dentiste	3,1	3,0	3,7
Sage-femme	6,4	6,4	7,4
Infirmier	2,4	2,0	2,8
Masseur kinésithérapeute	2,9	2,2	2,9
Orthophoniste	4,3	3,6	4,8
Pédicure, podologue	3,4	3,6	4,2
Psychologue	6,4	3,9	5,3
Pharmacie	2,5	2,2	2,8
Laboratoire d'analyses et de biologie médicale	10,6	6,5	8,9
Ambulance	5,3	6,8	6,0
Personnes âgées : hébergement	4,1	3,9	3,7
Personnes âgées : services d'aide	12,5	7,6	7,3
Crèche	4,1	3,4	5,1
Ensemble	5,0	4,1	4,8

* En moyenne dans les cinq SCoT de comparaison.

Source : Insee, Base permanente des équipements (BPE) 2018.

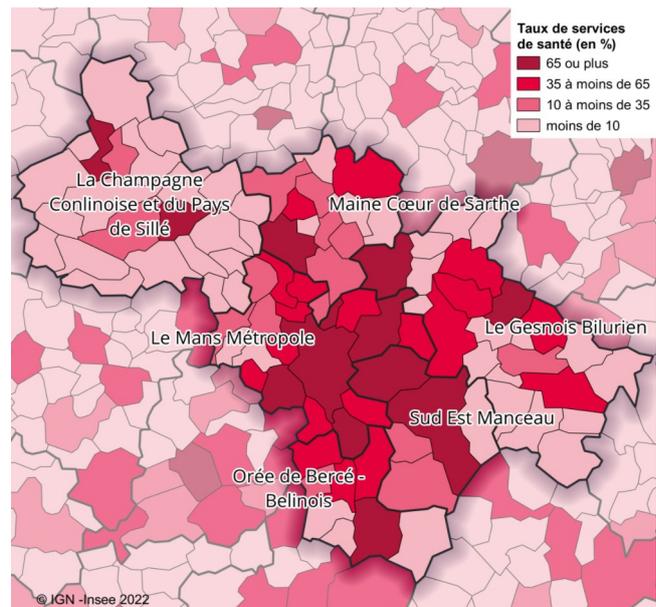
► Temps d'accès aux services de santé par commune



Lecture : une couleur plus foncée indique un temps d'accès moyen plus long aux services de santé.

Source : Insee, BPE 2018.

► Taux de services de santé par commune



Lecture : les communes situées dans la classe la plus haute « 65 ou plus » disposent d'au moins 65 % d'équipements sur les 14 services de santé des gammes de proximité et intermédiaire.

Source : Insee, BPE 2018.

► Présence des médecins généralistes

	SCoT Pays du Mans	Référentiel de comparaison *	Région
Densité de médecins (pour 10 000 habitants)	7,9	11,5	8,7
Évolution du nombre de médecins entre 2013 et 2018 (en %)	- 6,1	- 1,7	- 1,1

* En moyenne dans les cinq SCoT de comparaison.

Source : Insee, BPE 2013 et 2018.

► Densité de médecins généralistes par intercommunalité

	Le Mans Métropole	Le Gesnois Bilurien	Maine Cœur de Sarthe	L'Orée de Bercé - Belinois	La Champagne Conlinoise et Pays de Sillé	Le Sud Est Manceau
Densité de médecins (pour 10 000 habitants)	8,8	6,2	6,6	6,2	7,5	4,6

Source : Insee, BPE 2018.

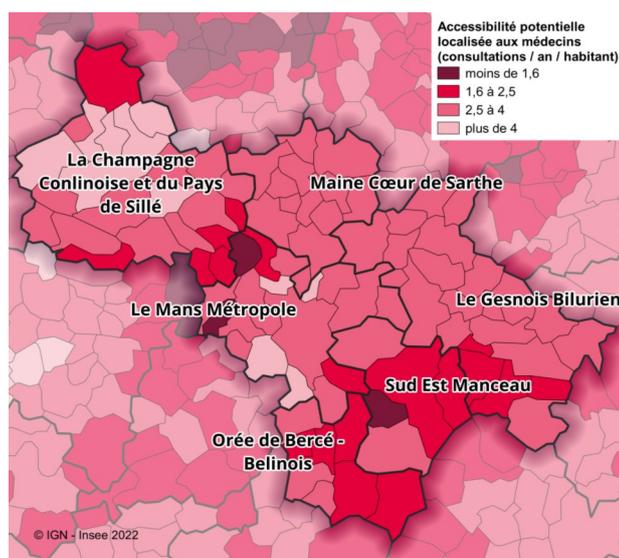
► Temps d'accès aux services de santé par intercommunalité

	Le Mans Métropole	Le Gesnois Bilurien	Maine Cœur de Sarthe	L'Orée de Bercé - Belinois	La Champagne Conlinoise et Pays de Sillé	Le Sud Est Manceau
Médecin généraliste	1,7	3,3	3,7	3,0	5,7	2,7
Chirurgien dentiste	2,5	4,8	4,2	3,0	6,1	4,0
Sage-femme	5,4	9,8	7,7	9,4	7,1	6,9
Infirmier	1,8	3,4	3,4	3,1	5,3	2,6
Masseur kinésithérapeute	2,2	4,7	3,8	4,1	6,1	3,3
Orthophoniste	3,1	7,0	8,5	5,3	6,9	3,4
Pédicure, podologue	2,6	5,4	4,2	4,8	6,3	4,1
Psychologue	3,9	9,1	4,8	11,1	18,5	15,2
Pharmacie	1,9	3,7	3,3	3,1	6,1	3,2
Laboratoire d'analyses et de biologie médicale	6,3	23,0	15,9	9,4	26,7	16,7
Ambulance	5,3	5,2	4,1	8,1	6,6	3,7
Personnes âgées : hébergement	3,4	6,6	4,8	4,7	7,1	4,0
Personnes âgées : services d'aide	8,6	22,4	15,8	24,4	12,5	24,1
Crèche	2,9	7,3	7,6	4,3	7,1	4,3
Ensemble	3,7	8,3	6,6	7,0	9,2	7,0

en minutes

Source : Insee, BPE 2018.

► Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes libéraux ou exerçant en centre de santé par commune



Lecture : les communes les moins bien dotées en médecin généraliste sont celles ayant une APL plus faible, représentées avec une couleur plus foncée sur la carte.

Sources : DREES ; SNIIRAM (CNAM) ; Insee, Populations municipales.

► Part des communes par tranche d'accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes

	SCoT Pays du Mans	Référentiel de comparaison *	Région
Moins de 2,5	23,9	13,1	30,1
2,5 à moins de 4	64,1	51,3	59,8
4 ou plus	12,0	35,6	10,1

* En moyenne dans les cinq SCoT de comparaison.

Sources : DREES ; SNIIRAM (CNAM) ; Insee, Populations municipales.

► Part de la population par tranche d'accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes

	SCoT Pays du Mans	Référentiel de comparaison *	Région
Moins de 2,5	11,5	2,1	12,0
2,5 à moins de 4	77,4	24,6	52,1
4 ou plus	11,1	73,4	35,9

* En moyenne dans les cinq SCoT de comparaison.

Sources : DREES ; SNIIRAM (CNAM) ; Insee, Populations municipales.

Maintenir et attirer les étudiants de l'enseignement supérieur sur le territoire

Dans le SCoT du Pays du Mans, le temps d'accès théorique aux **services d'enseignement** est de sept minutes en moyenne en voiture, contre six minutes dans le référentiel. Néanmoins, des disparités existent entre les équipements liés à l'éducation. Le territoire est bien pourvu en écoles maternelles et élémentaires et en collèges avec une accessibilité semblable à celle du référentiel. En revanche, les lycées sont concentrés sur Le Mans Métropole et les temps d'accès sont plus élevés pour les autres intercommunalités du SCoT (entre 12 et 30 minutes), notamment au nord et à l'est.

Parmi les 2 400 néo-bacheliers résidant dans le SCoT du Pays du Mans et entrant dans le supérieur en 2018, 790 se sont inscrits dans un établissement situé en dehors du SCoT. La majorité des départs concernent les filières « pluri santé », « sciences de gestion » et « psychologie, sciences cognitives » vers des villes universitaires voisines comme Angers et Nantes qui attirent respectivement 34 % et 11 % de ces étudiants. Néanmoins, le **bilan migratoire** des étudiants et élèves de 15 ans ou plus est nul dans le SCoT du Pays du Mans, comme dans la région. Ce solde migratoire est de + 6 % en moyenne dans les SCoT de comparaison.

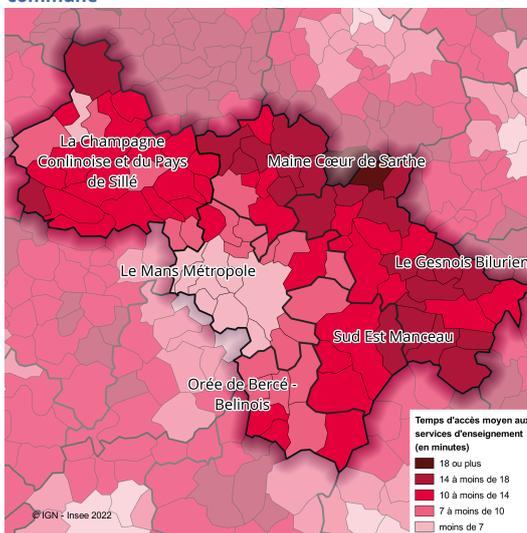
► Temps d'accès aux services d'enseignement

	SCoT Pays du Mans	Référentiel de comparaison *	en minutes Région
École maternelle	3,7	3,0	5,9
École élémentaire	1,7	1,8	1,8
Collège	4,4	5,1	6,0
Lycée d'enseignement général et/ou technologique	12,8	10,2	11,9
Lycée d'enseignement professionnel	11,7	10,9	12,6
Ensemble	6,8	6,2	7,6

* En moyenne dans les cinq SCoT de comparaison.

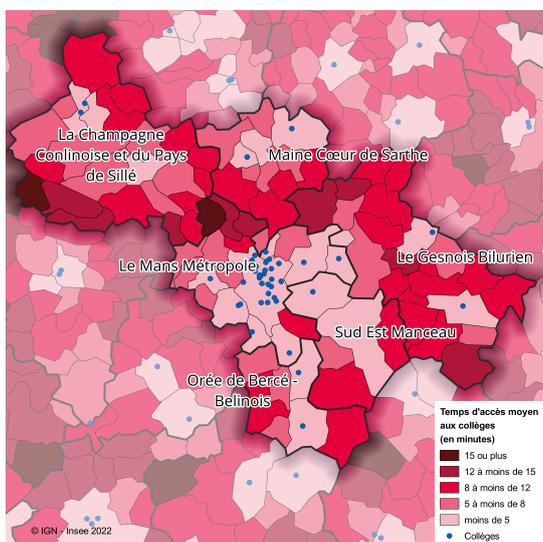
Source : Insee, Base permanente des équipements (BPE) 2018.

► Temps d'accès aux services d'enseignement par commune



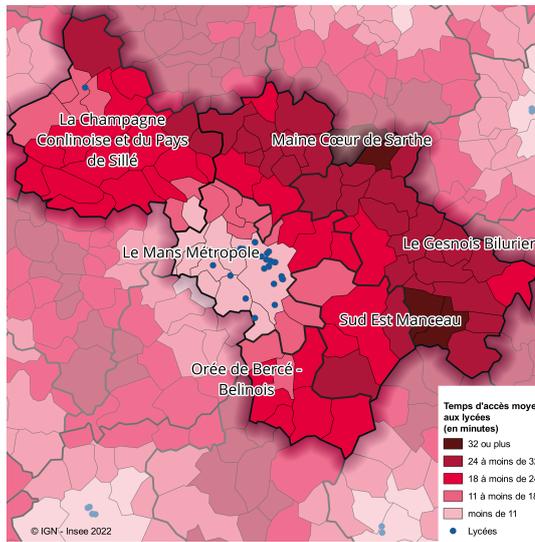
Source : Insee, BPE 2018.

► Temps d'accès aux collèges par commune



Source : Insee, BPE 2018.

► Temps d'accès aux lycées par commune



Champ : lycées d'enseignement général, technologique et professionnel (hors lycées agricoles).

Source : Insee, BPE 2018.

► Temps d'accès aux services d'enseignement par intercommunalité

	en minutes					
	Le Mans Métropole	Le Gesnois Bilurien	Maine Cœur de Sarthe	L'Orée de Bercé - Belinois	La Champagne Conlinoise et Pays Sillé	Le Sud Est Manceau
École maternelle	2,8	4,9	8,7	3,2	7,0	3,3
École élémentaire	1,7	1,7	1,5	1,8	1,5	2,3
Collège	3,3	8,5	6,1	5,3	7,0	4,1
Lycée d'enseignement général et/ou technologique	7,3	30,0	24,2	21,7	12,2	23,5
Lycée d'enseignement professionnel	6,5	25,1	24,2	14,1	24,6	18,0
Ensemble	4,3	14,0	13,0	9,2	10,5	10,2

Source : Insee, BPE 2018.

► Jeunes en formation post-bac dans le SCoT du Pays du Mans

	en nombre	
	1 ^{re} année	Ensemble des années
Classes préparatoires et BTS	972	1 842
Universités et écoles supérieures	3 258	10 513
Total post-bac	4 230	12 355

Source : Rectorat, fichiers Sise 2018, fichier Post-bac France 2018.

► Principales filières d'arrivée des étudiants quittant le SCoT en première année d'études supérieures

en %		en %	
Filière d'arrivée	sur les 590 étudiants quittant le SCoT	Filière d'arrivée	sur les 200 étudiants quittant le SCoT
Pluri santé *	21,4	CPGE MPSI (math. phys. et sciences de l'ingénieur)	6,5
Sciences de gestion	7,3	CPGE PCSI (phys.chimie et sciences de l'ingénieur)	5,0
Psychologie, sciences cognitives	6,7	BTS comptabilité et gestion	4,0
Sciences de l'information et la communication	5,2	BTS management unités commerciales	4,0
Sciences et technologie industrielles	4,4	CPGE classe eco.commerc.opt.scientif.	4,0
Langues étrangères appliquées	3,7	BTS service et prestations des secteurs sanitaire et social	4,0
Pluri sciences	3,9	CPGE Biologie, chimie, physique et sciences de la Terre	3,5
Pluri sciences fondamentales et applications	3,7		
Sociologie, démographie	3,7		

Source : Rectorat, fichiers Sise 2018, fichier Post-bac France 2018.

* Une partie des étudiants suit la filière pluri santé sur le campus du Mans en première année

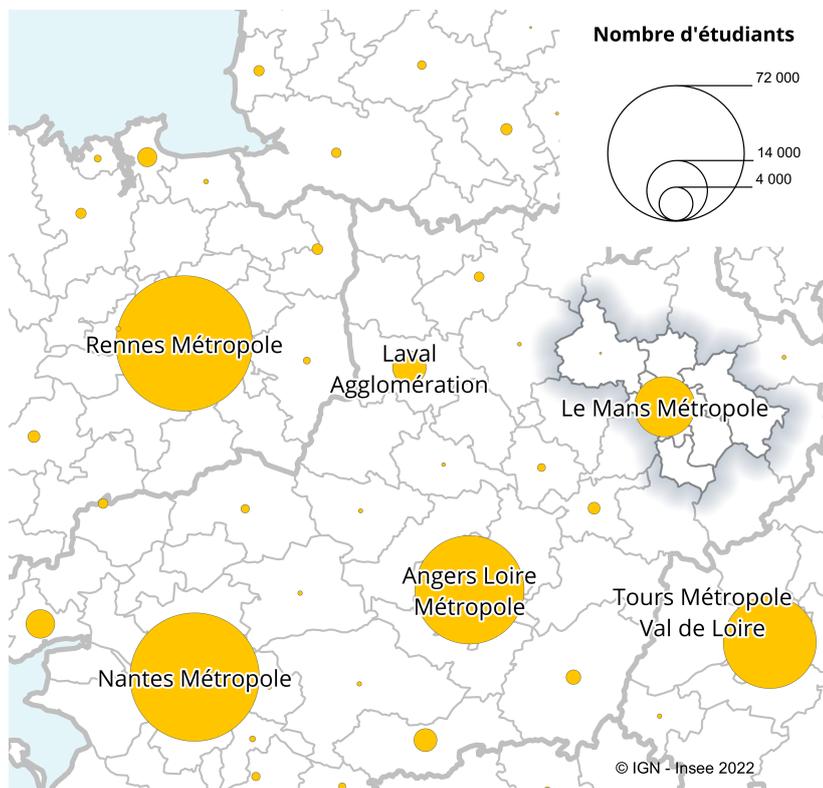
Source : Rectorat, fichiers Sise 2018, fichier Post-bac France 2018.

► Principales communes d'arrivée des étudiants quittant le SCoT en première année d'études supérieures

	Nombre d'étudiants	Part (en %)
Angers	267	33,7
Nantes	88	11,1
Tours	63	7,9
Rennes	56	7,1
Laval	46	5,8
Paris	35	4,4
Autres (Saumur, La Ferté-Bernard, Sablé-sur-Sarthe)	24	3,0

Source : Rectorat, fichiers Sise 2018, fichier Post-bac France 2018.

► Nombre d'étudiants par intercommunalité au lieu d'étude



Source : Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI).

► Évolution du nombre d'étudiants au Mans Métropole et dans les métropoles du référentiel

	Rentrée scolaire			Évolution annuelle moyenne entre 2001 et 2010 (en %)	Évolution annuelle moyenne entre 2010 et 2020 (en %)
	2001	2010	2020		
CU Le Mans Métropole	10 400	12 500	14 300	2,1	1,4
CU Angers Loire Métropole (1)	29 500	33 900	46 400	1,6	3,2
Dijon Métropole (2)	30 200	31 600	38 700	0,5	2,0
Tours Métropole Val de Loire (3)	27 200	27 900	33 700	0,3	1,9
CU du Grand Reims (4)	26 600	26 500	30 700	0,0	1,5
CU Limoges Métropole (5)	17 200	17 000	21 100	-0,1	2,2
Ensemble des métropoles du référentiel (1) + (2) + (3) + (4) + (5)	130 700	136 900	170 600	0,5	2,2

Source : MESRI.

Des spécificités historiques (automobile, assurances)

Avec 18 500 établissements implantés sur le territoire, le SCoT du Pays du Mans se distingue par ses spécificités dans les secteurs historiques : l'industrie automobile (3 900 postes salariés, soit 3,2 % de l'emploi salarié total) et les activités d'assurance (3 500 postes salariés, soit 2,8 % de l'emploi salarié total). De très grands établissements de plus de 2 000 salariés sont présents, tels que Renault et MMA. À la fois facteurs de fragilité pendant les crises, ces établissements sont aussi plus robustes. En effet, l'emploi salarié privé se concentre autour de quelques établissements : 8,4 % des postes salariés du SCoT dépendent des dix plus grands.

Le poids du tourisme est équivalent au référentiel en termes d'emploi. Le SCoT du Pays du Mans concentre en moyenne 2 900 emplois touristiques mensuels, soit 2,3 % de l'emploi total. Le secteur du sport et loisirs contribue fortement aux emplois touristiques sur le territoire.

En dehors du domaine privé, le secteur public offre 37 % des emplois salariés du territoire. La sphère publique est moins présente que dans le référentiel où elle représente 42 % de l'emploi. Le principal employeur dans le SCoT est le centre hospitalier du Mans.

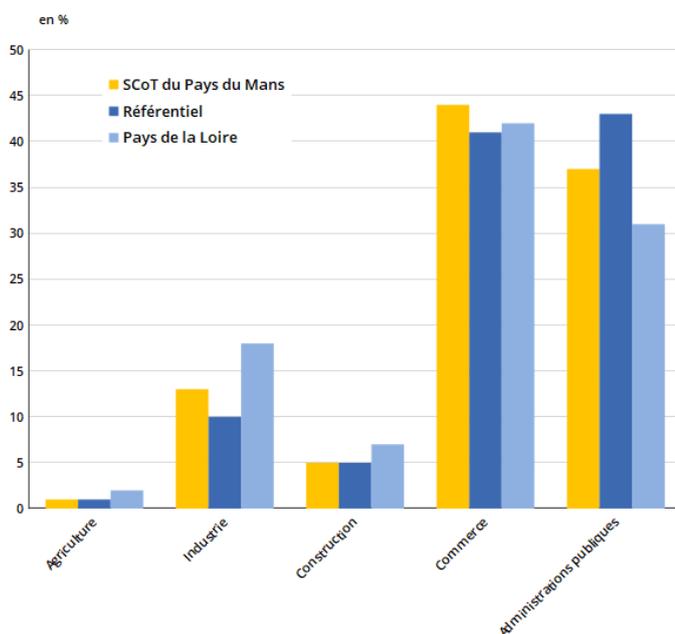
► Établissements par secteur d'activité au 1^{er} janvier 2019

	SCoT Pays du Mans	Référentiel de comparaison *	en nombre Région
Industrie	1 327	1 458	22 036
Construction	1 952	2 222	30 104
Commerce, transports et services divers	12 572	15 137	167 963
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	2 628	3 613	35 028
Ensemble	18 479	22 431	255 131

* En moyenne dans les cinq SCoT de comparaison.

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (REE) 2019.

► Répartition de l'emploi salarié par secteur en 2018



Source : Insee, Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié (Flores) 2018.

► Postes salariés par secteur d'activité en 2018

	SCoT Pays du Mans	Référentiel de comparaison *	en nombre Région
Agriculture	922	1 317	22 898
Industrie	15 736	15 043	253 314
Commerce, transports et services divers	54 616	60 879	593 675
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	44 891	64 938	430 172
Construction	6 571	7 904	92 490
Ensemble	122 736	150 081	1 392 549

* En moyenne dans les cinq SCoT de comparaison.

Source : Insee, Flores 2018.

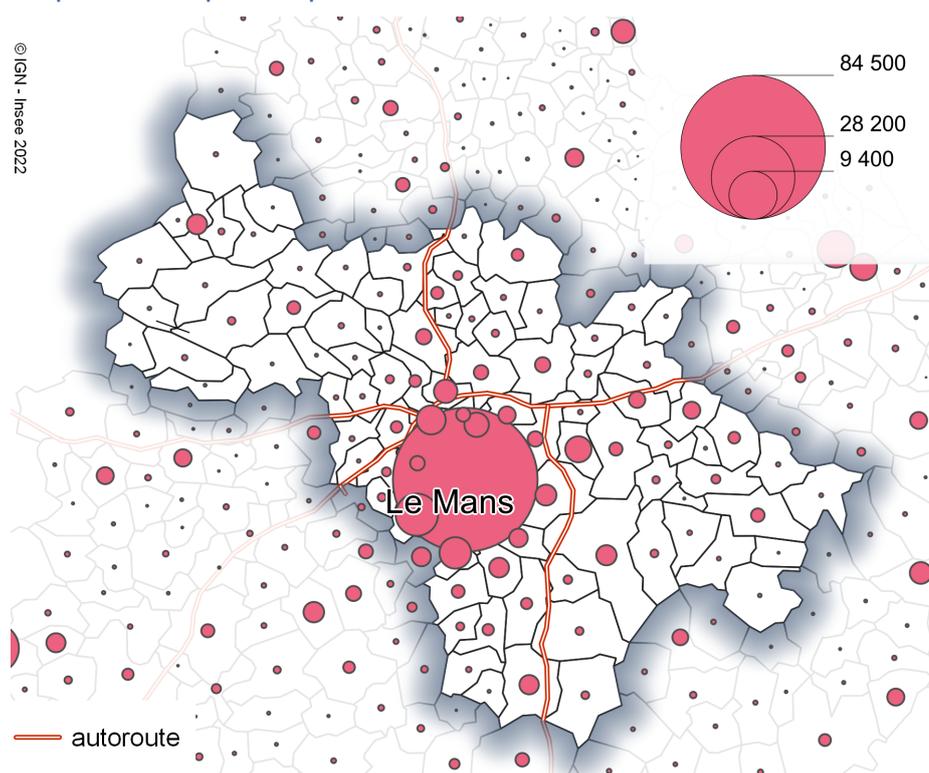
► Établissements par tranche d'effectifs au 1^{er} janvier 2019

	en nombre		
	SCoT Pays du Mans	Référentiel de comparaison *	Région
0 salarié	12 591	15 324	176 570
1 à 9 salariés	4 517	5 516	61 554
10 à 19 salariés	679	771	8 535
20 à 49 salariés	448	533	5 289
50 à 249 salariés	208	253	2 815
250 salariés ou plus	36	33	368
Ensemble	18 479	22 431	255 131

* En moyenne dans les cinq SCoT de comparaison.

Source : Insee, REE 2019.

► Répartition de l'emploi salarié par commune en 2018



Source : Insee, Flores 2018.

► Concentration des postes dans les établissements (hors domaine public) en 2018

	en %		
	SCoT Pays du Mans	Référentiel de comparaison *	Région
Les 2 plus grands établissements	3,5	0,6	0,5
Les 10 plus grands	8,4	2,2	1,7

* En moyenne dans les cinq SCoT de comparaison.

Source : Insee, Flores 2018.

► Créations d'établissements par secteur d'activité en 2019

	en nombre		
	SCoT Pays du Mans	Référentiel de comparaison *	Région
Industrie	201	182	2 757
Construction	231	304	3 277
Commerce, transports et services divers	1 908	2 844	27 257
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	320	481	4 868
Ensemble	2 660	3 812	38 154
dont micro-entrepreneurs	1 351	2 109	19 752

* En moyenne dans les cinq SCoT de comparaison.

Source : Insee, REE 2019.

► Taux moyen de créations d'établissements par secteur d'activité entre 2017 et 2019

	SCoT Pays du Mans	Référentiel de comparaison *	Région
Industrie	11	10	11
Construction	10	12	10
Commerce, transports et services divers	14	17	14
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	11	13	13
Ensemble	13	15	13

* En moyenne dans les cinq SCoT de comparaison.

Source : Insee, REE.

► Indicateur de rotation des établissements

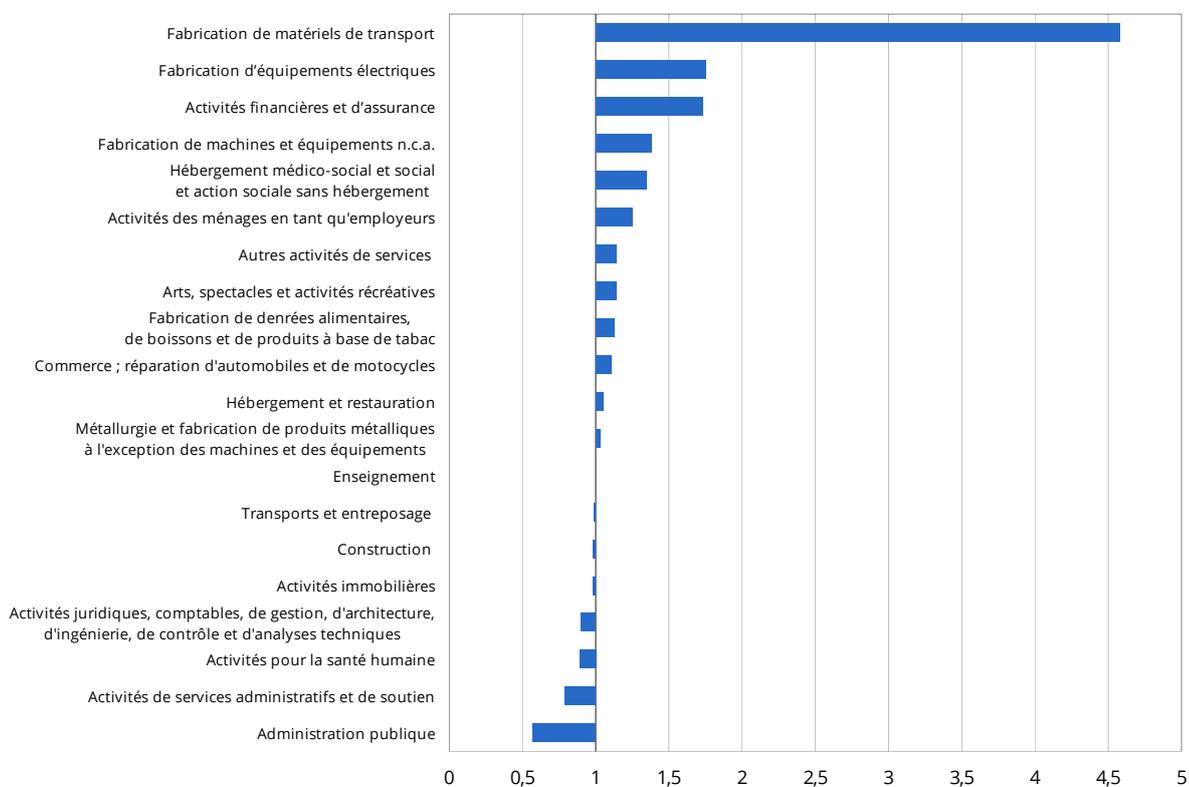
	SCoT Pays du Mans	Référentiel de comparaison *	Région
Après 3 ans	68	64	67
Après 5 ans	54	50	53

* En moyenne dans les cinq SCoT de comparaison.

Note : l'indicateur de rotation représente la part d'établissements encore en activité après 3 ou 5 ans.

Source : Insee, REE 2019.

► Indice de spécificité sectorielle par rapport au référentiel



Source : Insee, Flores 2018.

► Emploi touristique mensuel moyen et répartition selon les activités potentiellement touristiques

	SCoT Pays du Mans	Référentiel de comparaison *	Région
Nombre d'emplois touristiques	2 854	3 272	48 126
Part (en %)			
Artisanat	3,0	3,6	5,7
Commerce de détail alimentaire	2,2	1,6	3,0
Commerce de détail non alimentaire	16,8	25,4	19,0
Grandes surfaces	6,0	7,9	14,6
Sport et loisirs	20,7	4,7	9,4
Hébergement	18,3	21,0	18,2
Restauration, cafés	9,2	9,8	11,0
Patrimoine et culture	7,0	10,6	6,4
Offices de tourisme	0,2	1,1	0,5
Soins	3,1	3,1	2,3
Autres	13,5	11,2	9,9

* En moyenne dans les cinq SCoT de comparaison.

Source : Insee, fichier « tous salariés » 2018.

► Établissements par secteur d'activité au 1^{er} janvier 2019

	Le Mans Métropole	Le Gesnois Bilurien	Maine Cœur de Sarthe	L'Orée de Bercé - Belinois	La Champagne Conlinoise et Pays de Sillé	Le Sud Est Manceau
Industrie	843	143	82	90	99	70
Construction	1 078	254	201	147	133	139
Commerce, transports et services divers	6 577	842	579	542	506	526
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	2 087	150	115	99	96	81
Ensemble	10 585	1 389	977	878	834	816

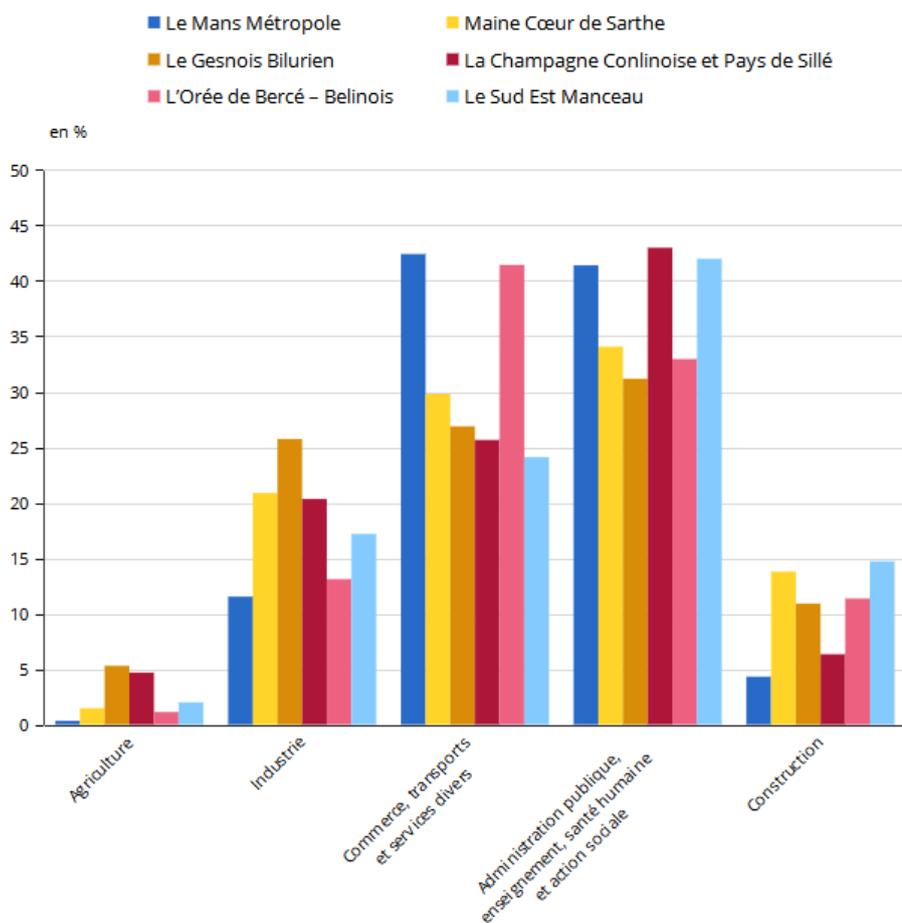
Source : Insee, REE 2019.

► Postes salariés par secteur d'activité en 2018

	Le Mans Métropole	Le Gesnois Bilurien	Maine Cœur de Sarthe	L'Orée de Bercé - Belinois	La Champagne Conlinoise et Pays de Sillé	Le Sud Est Manceau
Agriculture	349	286	52	31	139	65
Industrie	12 091	1 390	734	360	603	558
Commerce, transports et services divers	44 483	1 452	1 048	1 138	761	783
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	43 416	1 684	1 198	905	1 275	1 364
Construction	4 519	589	485	312	188	478
Ensemble	104 858	5 401	3 517	2 746	2 966	3 248

Source : Insee, Flores 2018.

► Répartition de l'emploi salarié par secteur et par intercommunalité en 2018



Source : Insee, Flores 2018.

Un secteur majeur de 15 700 salariés

Avec 1 330 établissements dans le secteur industriel, le Pays du Mans est moins doté que les SCoT de référence. Pour autant, l'emploi salarié y est plus important : 15 700 postes salariés dans l'industrie dans le SCoT du Pays du Mans, contre 15 000 en moyenne dans le référentiel. L'industrie automobile ressort de l'analyse comme secteur d'activité spécifique au Pays du Mans. En 2018, un poste salarié de l'industrie sur quatre est dans ce secteur. Avec 17 % de l'emploi industriel en 2018, l'industrie alimentaire est le deuxième secteur industriel du territoire. Entre 2008 et 2018, le secteur gagne de l'emploi : + 0,4 %, contre - 0,8 % pour le référentiel. Autre spécificité, la fabrication d'équipements électriques, avec 1 500 personnes, est le troisième secteur employeur du SCoT. Malgré une baisse marquée entre 2008 et 2010, les effectifs sont quasiment stables sur la période 2008-2018. Le secteur de la fabrication d'équipements et de machines perd de l'emploi sur cette période pour atteindre 1 310 salariés en 2018, soit 8 % de l'emploi industriel.

► Les 10 principaux secteurs de l'industrie selon le nombre de postes salariés en 2018 et spécificité par rapport aux zones de comparaison

	Postes salariés		Indice de spécificité	
	SCoT Pays du Mans	Référentiel de comparaison *	Région	
Industrie automobile	3 924	5,1	4,7	
Industries alimentaires	2 600	1,0	0,7	
Fabrication d'équipements électriques	1 534	1,4	2,8	
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	1 311	1,1	1,2	
Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et équipements	928	0,8	0,5	
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	583	0,7	0,5	
Collecte, traitement et élimination des déchets ; récupération	575	0,9	1,6	
Imprimerie et reproduction d'enregistrements	491	1,0	1,6	
Réparation et installation de machines et d'équipements	469	0,7	0,8	
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	446	0,4	1,1	
Industrie	15 708			

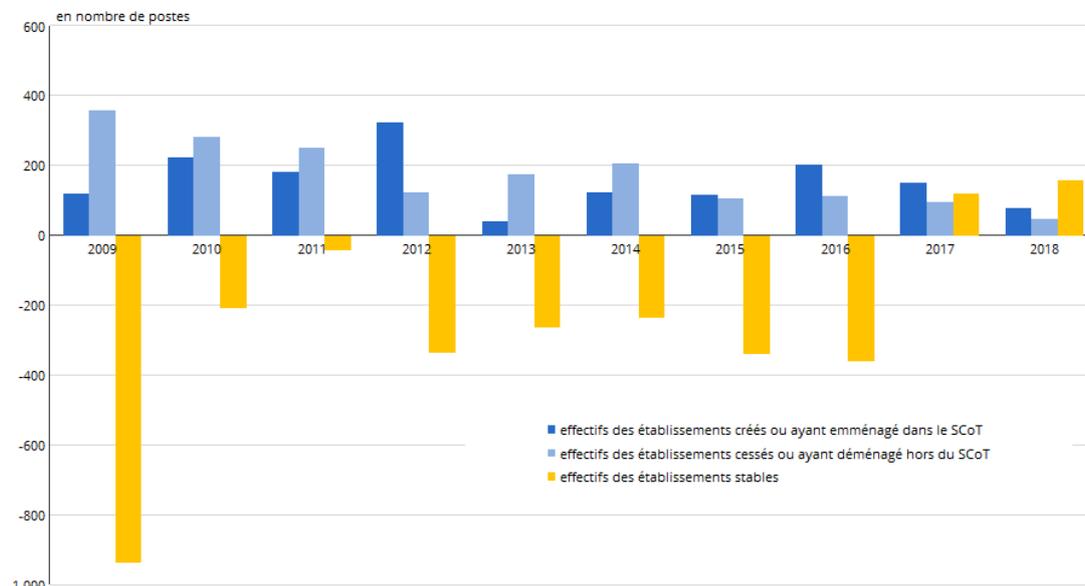
* En moyenne dans les cinq SCoT de comparaison.

Note : l'indicateur de spécificité est le poids du secteur dans le SCoT du Pays du Mans rapporté au poids de ce secteur dans le territoire de comparaison.

Lecture : l'industrie automobile a un poids 5,1 fois plus important dans le SCoT du Pays du Mans que dans le référentiel.

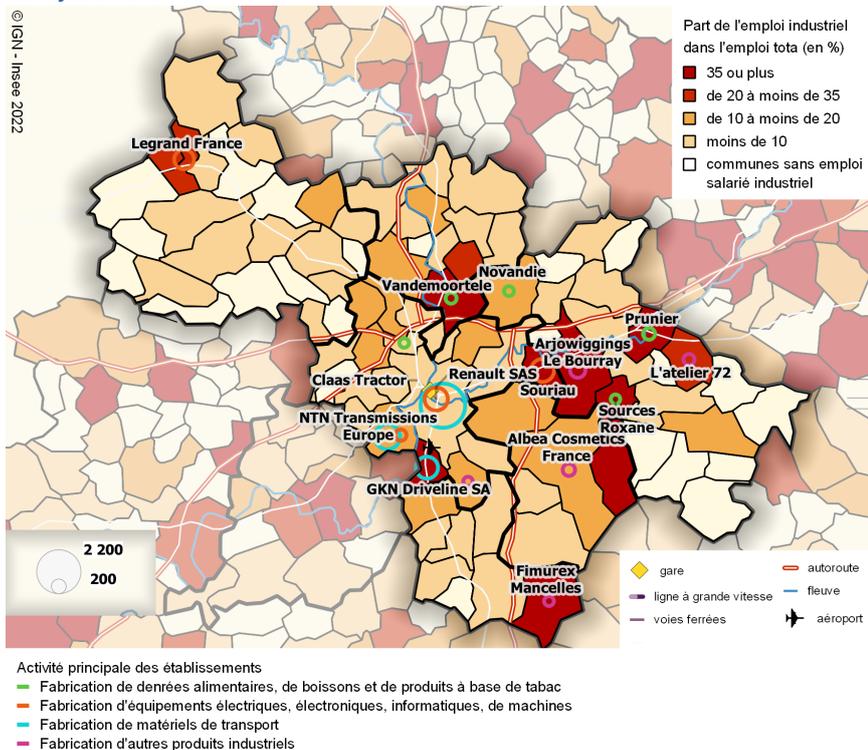
Source : Insee, Fichier de localisation des rémunérations et de l'emploi salarié (Flores) 2018.

► Évolution des effectifs des établissements industriels par an entre 2008 et 2018 dans le SCoT du Pays du Mans

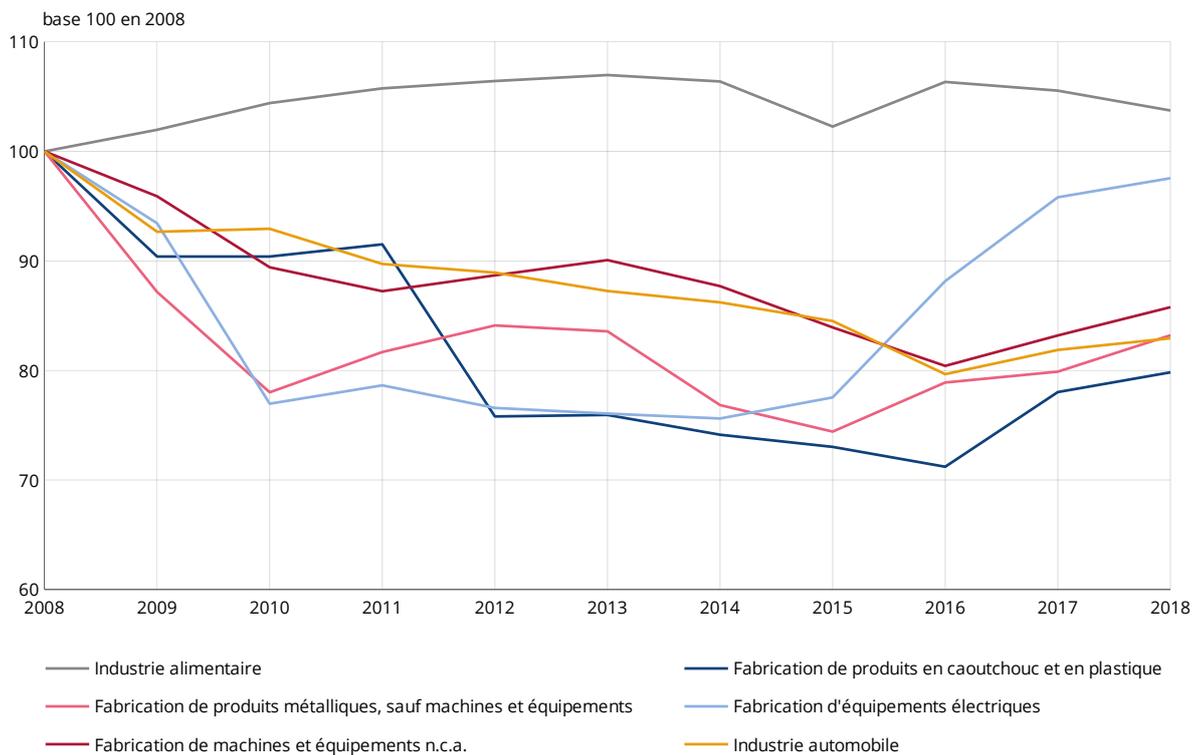


Source : Insee ; Répertoire des entreprises et des établissements (REE), Connaissance locale de l'appareil productif (Clap), Flores, Liaisons financières (Lifi).

► Localisation des plus gros établissements industriels employeurs des communes du SCoT du Pays du Mans



► Évolution des effectifs des principaux secteurs industriels entre 2008 et 2018 du SCoT du Pays du Mans



Davantage d'employés et d'ouvriers

En 2018, le SCoT du Pays du Mans compte 142 370 actifs âgés de 15 ans ou plus, dont 122 900 ayant un emploi et 19 470 personnes se déclarant au chômage. Le SCoT bénéficie de taux d'activité élevés à tous les âges, à l'exception des seniors, comme au niveau régional. Rapporté aux personnes de 15 à 64 ans, le taux d'activité dans le SCoT est de 74 %, soit 2 points de plus que le taux d'activité constaté dans les SCoT de référence. Parmi les seniors (âgés de 55 à 64 ans), seuls 48 % occupent un emploi. Ce taux est inférieur de 3 points à celui des SCoT de référence.

En 2018, 83 % des salariés sont titulaires dans la fonction publique ou ont un contrat à durée indéterminée. La part des intérimaires parmi les salariés est plus importante que dans le référentiel, du fait notamment de la spécificité dans l'industrie automobile qui a fortement recours aux emplois intérimaires.

► Population active de 15 ans ou plus en 2018

	en nombre		
	SCoT Pays du Mans	Référentiel de comparaison *	Région
Population active totale	142 373	150 482	1 762 668
dont actifs ayant un emploi	122 905	130 481	1 565 794
dont salariés	111 097	115 765	1 370 162
non salariés	11 808	14 716	195 633
dont chômeurs	19 469	20 000	196 874

* En moyenne dans les cinq SCoT de comparaison.

Source : Insee, Recensement de la population (RP) 2018 exploitations principales.

► Conditions d'emploi des salariés en 2018

	en %		
	SCoT Pays du Mans	Référentiel de comparaison *	Région
Titulaires de la fonction publique et contrats à durée indéterminée	83,1	83,0	83,7
Contrats à durée déterminée	10,4	10,6	9,6
Intérim	2,7	2,2	2,9
Emplois aidés	0,8	0,8	0,8
Apprentissage et stage	3,0	3,4	3,0
Ensemble des salariés de 15 ans ou plus	100,0	100,0	100,0

* En moyenne dans les cinq SCoT de comparaison.

Source : Insee, RP 2018 exploitations principales.

► Taux de chômage au sens du recensement en 2018

	en %		
	SCoT Pays du Mans	Référentiel de comparaison *	Région
Hommes	12,8	13,1	10,3
Femmes	14,7	13,6	12,1
Ensemble des actifs de 15 à 64 ans	13,7	13,4	11,2

* En moyenne dans les cinq SCoT de comparaison.

Source : Insee, RP 2018 exploitations principales.

► Actifs de 15 ans ou plus par catégorie socioprofessionnelle

	en %		
	SCoT Pays du Mans	Référentiel de comparaison *	Région
Agriculteurs exploitants	1,0	1,0	2,3
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	5,2	5,5	6,2
Cadres, professions intellectuelles supérieures	14,7	18,9	14,7
Professions intermédiaires	27,5	28,5	25,6
Employés	29,5	27,7	26,2
Ouvriers	22,1	18,4	25,0

* En moyenne dans les cinq SCoT de comparaison.

Source : Insee, RP 2018 exploitations principales.

Méthodologie et définitions

Solde naturel

Le solde naturel est la différence entre le nombre des naissances et celui des décès.

Solde migratoire

Le solde migratoire est la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire et le nombre qui en sont sorties au cours de la période considérée. Dans cette étude, il s'agit d'un solde apparent estimé par différence entre la variation totale de la population et le solde naturel.

Omphale

Le modèle Omphale (Outil méthodologique de projection d'habitants, d'actifs, de logements et d'élèves) permet de réaliser des projections de population infranationales en projetant d'année en année les pyramides des âges des différents territoires. L'évolution de la population par sexe et âge repose sur des hypothèses d'évolution de trois composantes : la fécondité, la mortalité et les migrations (flux internes à la France et solde migratoire avec l'étranger). Deux scénarios sont décrits dans cette analyse : un premier avec une hypothèse de fécondité basse, un second avec une hypothèse de fécondité basse et de solde migratoire nul. Le modèle Omphale utilisé dans l'étude s'appuie sur les résultats 2013 du recensement de la population. Il permet de réaliser des projections sur la période 2013-2050, sur toute zone géographique de plus de 50 000 habitants. Une mise à jour du modèle Omphale sera disponible en 2022 et s'appuiera sur le recensement de la population 2018.

Taux de pauvreté

Le taux de pauvreté au seuil de 60 % correspond à la part de la population sous le seuil de 60 % du niveau de vie médian calculé sur la France métropolitaine. Le seuil de pauvreté est de 12 760 euros par an en 2018.

Déplacements domicile-travail

Les déplacements domicile-travail, aussi appelés navettes, incluent l'ensemble des déplacements entre le lieu de résidence et le lieu de travail, qu'ils soient effectués au sein de la même commune ou entre deux communes différentes.

Aire d'attraction des villes

L'aire d'attraction d'une ville est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, qui définit l'étendue de l'influence d'un pôle de population et d'emploi sur les communes environnantes, cette influence étant mesurée par l'intensité des déplacements domicile-travail.

Gammes d'équipement

La classification des équipements en gammes a pour objectif de réunir des équipements qui présentent des logiques d'implantation voisines, en ce sens qu'ils sont fréquemment présents dans les mêmes communes. Dans la base permanente des équipements, trois gammes d'équipements sont ainsi définies selon leur rareté sur le territoire, leur fréquence d'utilisation et leur caractère universel ou à destination d'une partie spécifique de la population.

La **gamme d'équipements de proximité** est composée de 27 équipements dont la banque, le plombier, l'électricien, le salon de coiffure, le restaurant, l'agence immobilière, la boulangerie, l'école élémentaire, le médecin omnipraticien, le terrain de tennis, le terrain de grands jeux, etc.

La **gamme d'équipements intermédiaires** est composée de 36 équipements dont le vétérinaire, la gendarmerie, le supermarché, la station service, le collège, le service d'aide des personnes âgées, la garde enfants d'âge préscolaire, la gare, le bassin de natation, etc.

La **gamme d'équipements supérieurs** est composée de 47 équipements dont l'agence Pôle emploi, l'hypermarché, le lycée d'enseignement général, technologique ou professionnel, les urgences, le gynécologue, le cinéma, etc.

Temps d'accès

Le temps d'accès correspond au temps aller-retour en minutes que met un habitant entre sa commune de résidence et l'équipement considéré, en voiture et en heure pleine. Il est calculé à l'aide du distancier METRIC (mesure des trajets inter-communes/carreaux).

Pôle de services

Un pôle de service est une commune disposant sur son territoire d'au moins la moitié des équipements considérés. Par exemple, un pôle de service de proximité est une commune disposant d'au moins 15 des 30 équipements de proximité.

Services de santé

Les services de santé sont composés des médecins généralistes, des chirurgiens dentistes, des sages-femmes, des infirmiers, des masseurs kinésithérapeutes, des orthophonistes, des pédicures et podologues, des psychologues, des pharmacies, des laboratoires d'analyses et de biologie médicale, des ambulances, des hébergements pour personnes âgées, des services d'aide aux personnes âgées et des crèches.

Indicateur d'accessibilité potentielle localisée

L'indicateur d'accessibilité potentielle localisée, développé par les services statistiques du Ministère des Solidarités et de la Santé, permet de mesurer l'adéquation spatiale entre l'offre et la demande de soins de premier recours à un échelon géographique fin. Il permet de mesurer à la fois la proximité et la disponibilité des professionnels de santé. Il est donc plus fin que les indicateurs usuels de densité ou de temps d'accès. Calculé au niveau de la commune, il tient compte de l'offre et de la demande issues des communes environnantes, de façon décroissante avec la distance. Il intègre en outre une estimation du niveau d'activité des professionnels en exercice, ainsi que des besoins de soins de la population locale, en fonction des consommations de soins moyennes observées par tranche d'âge.

Services d'enseignement

Les services d'enseignement sont composés des écoles maternelles, des écoles élémentaires, des collèges et des lycées (hors lycées agricoles) des secteurs public et privé.

Bilan migratoire

Le bilan migratoire ou solde migratoire correspond à la différence entre les nouveaux arrivants (personne ne résidant pas dans la zone un an auparavant) et les sortants.

Indice de spécificité sectorielle

L'indice de spécificité sectorielle est le rapport du poids d'un secteur dans une zone d'étude (ici le SCoT) au poids de ce même secteur dans la zone de référence. Un indice inférieur à 1 signifie que le secteur est sous-représenté dans le SCoT par rapport au référentiel. Au contraire un indice supérieur à 1, signifie que le secteur est surreprésenté par rapport au référentiel.

Emploi touristique

L'emploi touristique, qui correspond à l'emploi généré par la présence des touristes sur un territoire, concerne les activités qui fournissent directement un bien ou un service aux touristes. Sont ainsi exclues les activités pour lesquelles il n'est pas possible de localiser précisément les touristes qui en bénéficient (transport, agences de voyage, etc.). Pour les activités dites 100 % touristiques comme l'hébergement, l'emploi touristique correspond à l'emploi total puisque ces activités n'existeraient pas sans la présence de touristes. Pour les autres activités dites partiellement touristiques comme la restauration ou les commerces, l'emploi touristique est estimé en retranchant à l'emploi total un emploi théorique lié aux résidents.

Pour en savoir plus

Delhomme I., Hervy C., « [Le SCoT du Pays du Mans, une évolution démographique portée par les actifs et des spécificités économiques à forts enjeux](#) », *Insee Analyses Pays de la Loire* n°85, février 2021.

Cloarec N. et al., « [Le SCoT du Pays du Mans face au défi de l'attractivité](#) », *Insee Dossier Pays de la Loire* n° 39, janvier 2011.

[Le SCoT du Pays du Mans, Pays du Mans - SCoT - Urbanisme](#)

Enjeux du Schéma de Cohérence Territorial du Pays du Mans

Insee Dossier Pays de la Loire n° 8

Janvier 2022

Au 1^{er} janvier 2018, 313 400 habitants résident au sein du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays du Mans, soit 55 % de la population sarthoise. Le SCoT s'étend sur 1 610 km² et regroupe 92 communes au sein de 6 intercommunalités : Le Mans Métropole, Le Gesnois Bilurien, Maine Cœur de Sarthe, l'Orée de Bercé Belinois, le Sud Est Manceau et depuis le 30 novembre 2021, la Champagne Conlinoise et Pays de Sillé (4CPS). Au cœur de ce territoire, à la fois proche de Paris, point de passage vers l'Ouest et au centre d'une étoile ferroviaire et autoroutière, la ville du Mans en est le centre de gravité. La révision du SCoT lancée en février 2019 et son extension à la 4CPS, conduit à regarder les dynamiques de son nouveau périmètre, au regard de cinq autres territoires de SCoT comparables qui constituent le référentiel de l'étude et à en identifier les enjeux.

Retrouvez l'ouvrage ainsi que les données sur

www.insee.fr

 @InseePdL

